TABLOÏD SPORTS

CARDS 3 EXPOS 4

Devant 48,923 spectateurs au stade, un ballon sacrifice de Wallach fait marquer Dawson en 10e. Ci-contre, Keith Hernandez des Cards évite de belle manière un lancer de Palmer sous le regard du receveur Gary Carter.

page 3

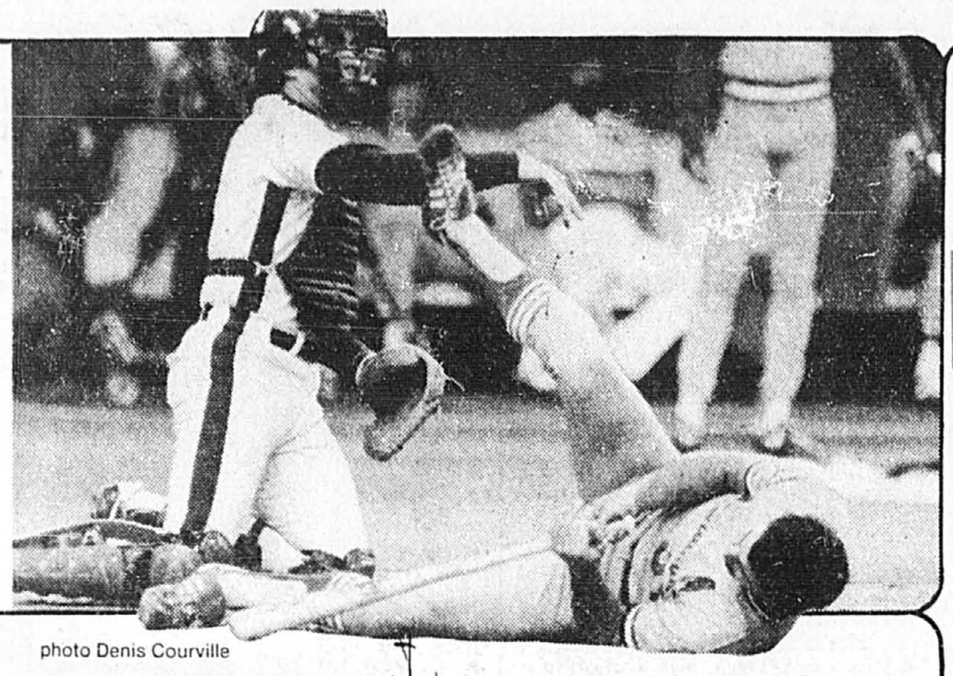

photo Denis Courville

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, VENDREDI **30** JUILLET 1982, 98e ANNÉE, no 175, **52** PAGES, **4** CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

Sears
vous en avez pour votre argent...et plus

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES PARTAGÉE ENTRE L'INCRÉDULITÉ ET LA SOIF DE VENGEANCE

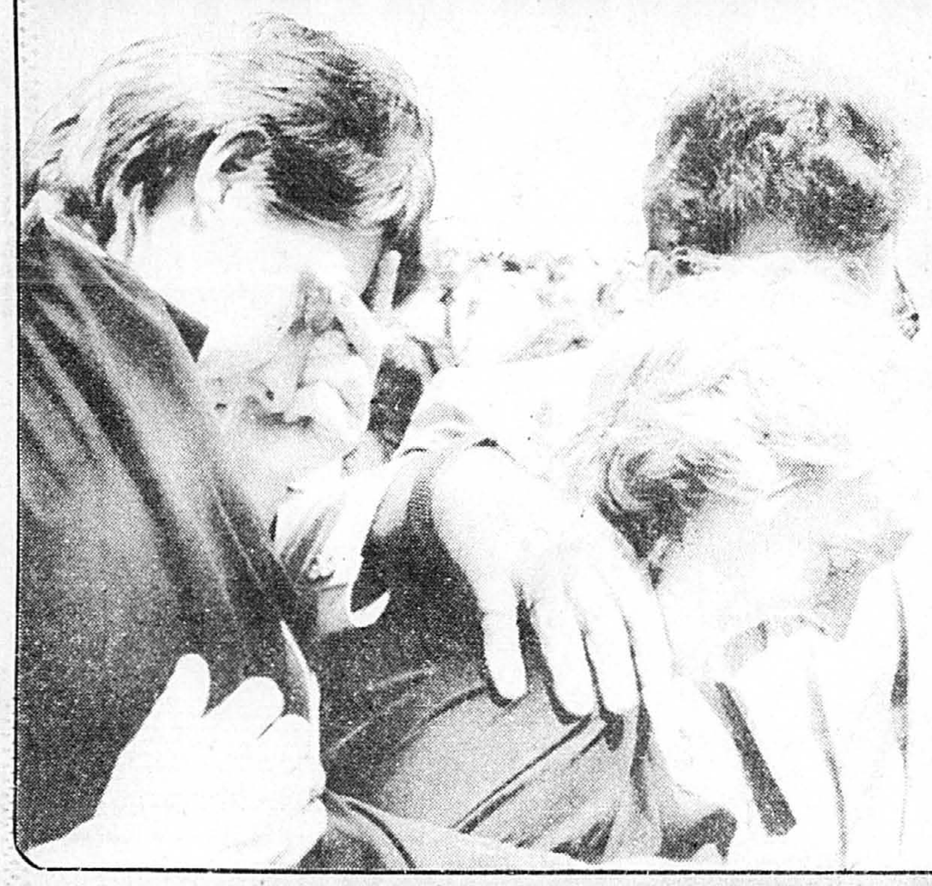

La fille et la femme de Léandre Leblanc, un des trois gardiens assassinés à l'institut Archambault, n'ont pu réprimer leurs larmes hier aux funérailles qui ont réuni plus de 2,000 personnes à Sainte-Anne-des-Plaines, au nord de Montréal.

page A 2

photo PC

GRÈVE ILLIMITÉE DU TRANSPORT EN COMMUN AUCUN SERVICE ESSENTIEL

Les Montréalais retournent aux moyens de fortune pour se déplacer aujourd'hui. Aujourd'hui et peut-être pour longtemps. Les employés de la CTCUM aussi renoueront avec de vieilles habitudes: des assemblées générales, la première réunissant les chauffeurs ce matin. Du moins, les chauffeurs qui ne sont pas en vacances ou qui n'en profiteront pas pour allonger le week-end. Et les médias ne pourront rendre compte de l'assemblée parce que l'accès leur en est interdit.

page A 3

Photothèque LA PRESSE

ÉDITO

ENCORE LA GRÈVE

PAR MICHEL ROY

page A 6

LES MAIRES APPUIENT TRUDEAU

page A 4

Les locataires s'esquivent d'une Place Ville-Marie vieillissante

page A 9

BOOM DANS LA LOCATION DE VIEILLES AUTOS

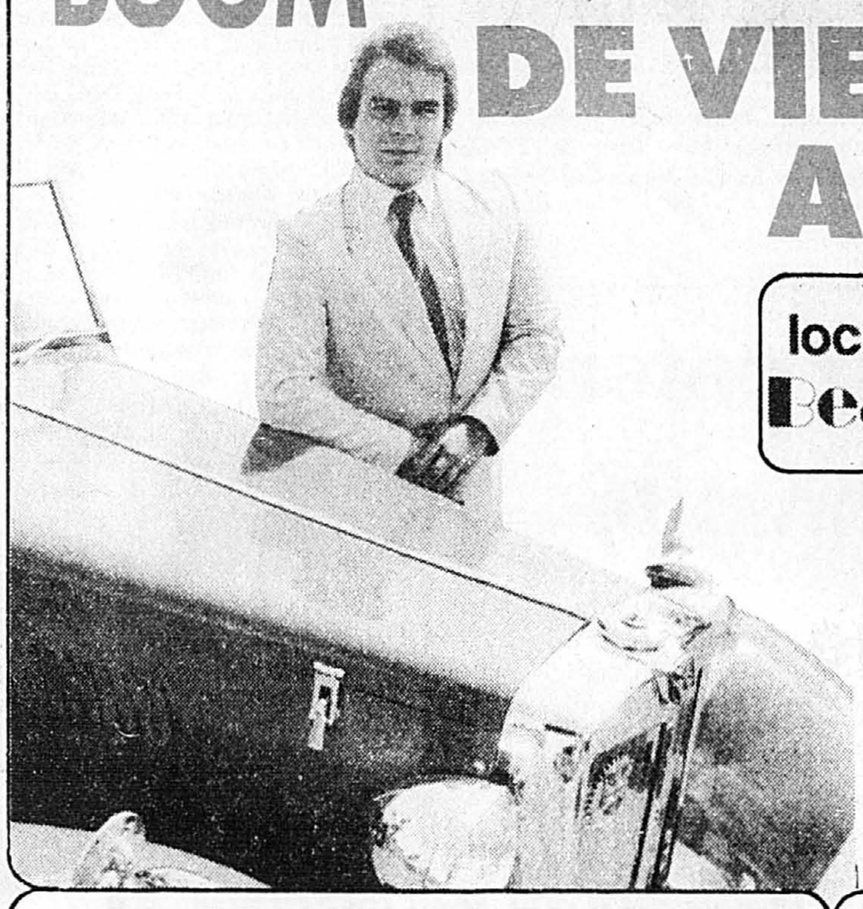

location d'autos
Beau Bazou

Le commerce de la location de voitures — comme celui de la vente — vit des moments difficiles. Et dans ce paysage morose apparaît cette formule bizarre d'agences de location de voitures défraîchies, comme en fait foi cette annonce de «Beau Bazou». Pour sa part, Normand Phaneuf, de la maison Locathèque, (photo ci-contre) a lancé à Sainte-Thérèse une formule de location nouvelle où les soucis du client sont réduits au minimum.

page B 1

photo Michel Gravel, LA PRESSE

EX-CONSEILLER DE REAGAN ALLEN SE DIT TOUCHÉ PAR LA DÉMARCHE DU QUÉBEC AUPRÈS DES USA

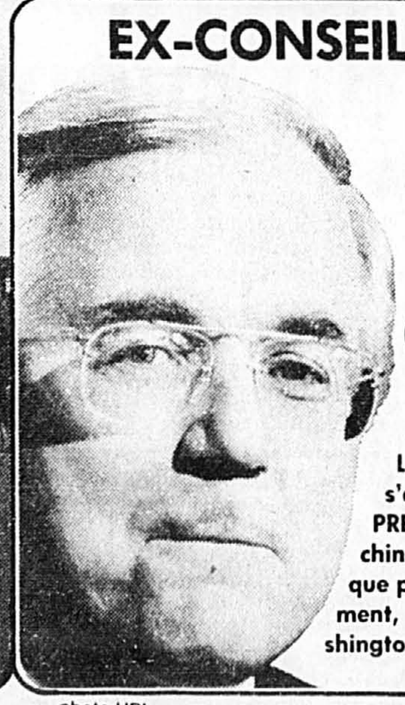

L'ex-conseiller de la Maison-Blanche s'est confié au correspondant de LA PRESSE lors de la conférence de Couchiching, en Ontario. Richard Allen juge que plusieurs provinces, l'Alberta notamment, devraient faire du lobbying à Washington.

page A 4

photo UPI

SOMMAIRE

Annonces classées:
B 6 et B 7, C 4-C 6
et sport: 14 et 15
Arts et spectacles: A 14
— Cinéma: A 9-A 11
Décès, naissances, etc.: C 7
Économie: B 1-B 5
Êtes-vous observateur?: B 7
FEUILLETON: B 7
Horoscope: C 4
Jardinage: C 5
Le monde: C 1 et C 2
Météo: A 2
Mots croisés: C 5
«Mot-mystère»: C 5
Quoi faire aujourd'hui?: C 3
Télévision
— Horaires: C 3
— Télé-câble: C 2
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 8
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

Les certificats de
DÉPÔT GARANTI
du Trust Général
le mode d'épargne d'un intérêt
SUPÉRIEUR

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

16½%

Intérêts versés annuellement. Période de 1 an. Dépôt minimum 500$.
D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujets à confirmation.

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Vous pouvez obtenir notre dépliant et notre carte de taux dans nos succursales de courtage immobilier.
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Plus de deux mille personnes assistent aux funérailles des trois agents tués

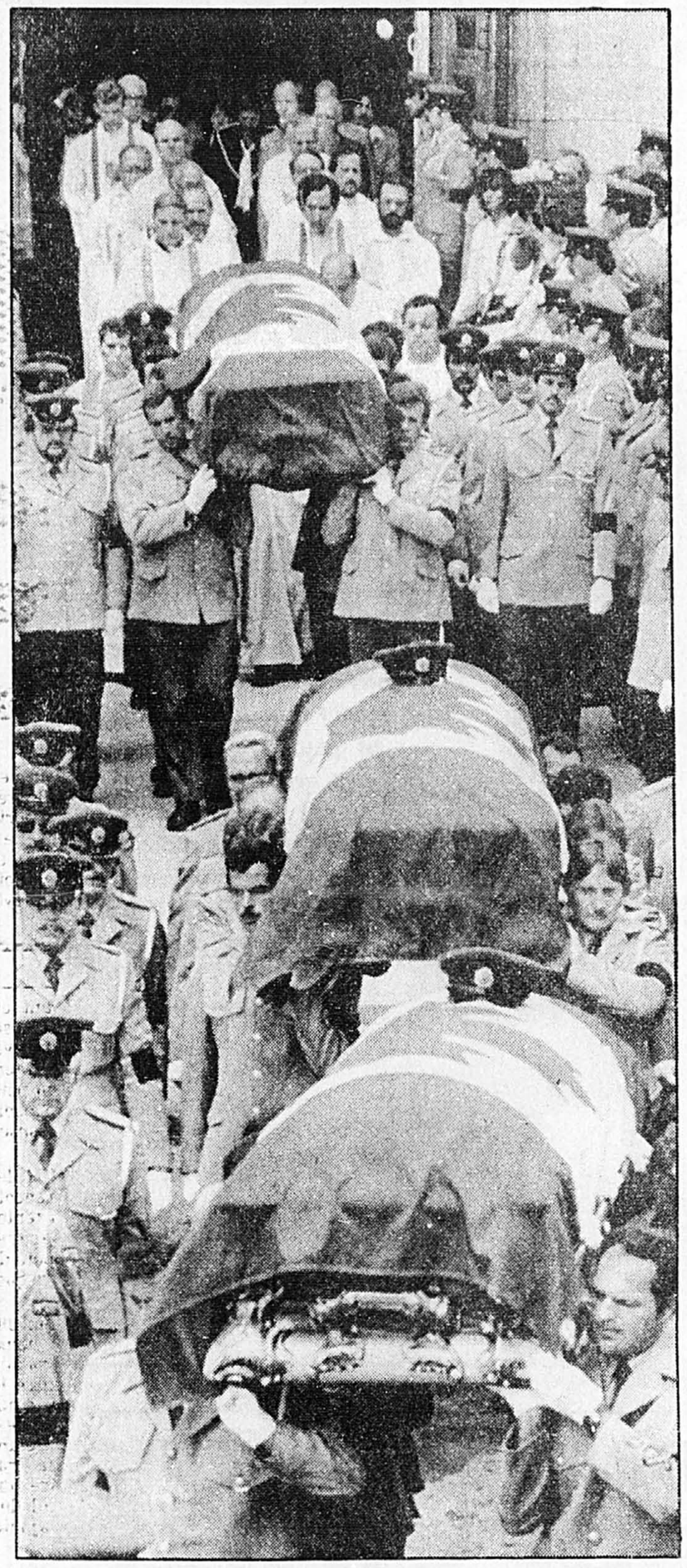

Sous le regard recueilli de la foule, les cercueils renfermant les dépouilles mortelles des trois gardes tués lors de l'émeute d'Archambault quittent l'église de Sainte-Anne-des-Plaines, à l'issue du service funèbre. téléphoto UPC

■ «Nous avons vécu un drame incroyable et effroyable qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Sur le plan humain, il est impossible de saisir tout le sens d'un pareil drame. Je suis un compagnon de travail des défunts et ça m'affecte profondément. Pourquoi toute cette violence, toute cette souffrance, on ne peut pas comprendre, jamais on ne comprendra; en face de ça on est porté à la révolte, à des solutions extrêmes. Et pourtant, face à cet événement, nous devons nous solidariser dans la souffrance, il reste l'espérance, la Foi, il nous faut nous tourner vers Jésus.»

GEORGES LAMON

Dans la petite église de Sainte-Anne-des-Plaines, où un millier de personnes se sont rassemblées les mots de l'Homélie de l'officiant et aumônier d'Archambault, l'abbé Robert Lapointe, assisté d'une quinzaine de co-célébrants, résonnent comme un cri d'espoir et de solidarité face à toute l'absurdité des événements. Mais torturent aussi les esprits animés par la vengeance. Ils sont tous là ou presque, plus de deux mille: le personnel du pénitencier Archambault, des agents de correction venus de l'Ontario, des Maritimes ou de New York, des policiers municipaux, de la SQ et de la GRC, aux côtés de MM. Robert Kaplan, Solliciteur général du Canada, Marc-André Bédard, ministre de la Justice du Québec, des députés et de Donald Yeomans, Commissaire général des services correctionnels du Canada et des familles endeuillées. Plus d'un millier d'autres ont dû se contenter de suivre la cérémonie religieuse à l'extérieur, retransmise par d'immenses hauts parleurs dressés sur le parvis de l'église.

Silence et tristesse

Un profond silence enveloppe l'assistance. Les visages sont tristes et les coeurs serrés comme si la fatalité qui vient de s'abattre ne devrait pas s'arrêter avec ce massacre. On ne comprend pas encore toute l'étendue de la bêtise humaine. Encore écrasée par le drame, une parente est réconfortée par un proche, on a l'impression qu'elle n'a plus de larmes pour pleurer, et pourtant... Il ne faut pas se décourager, dira l'aumônier Lapointe, et reconstruire sur les ruines, mais reconstruire quoi! Les prières n'effaceront certes pas ces angoisses, ces chagrins, tous ces malentendus mais elles offrent une certaine forme d'espérance. Ceux qui hier encore ont croisé la mort dans les couloirs du pénitencier savent mais se taisent. Dans cette assemblée, on a oublié un instant: la peine de mort, la prison, les détenus, l'essentiel n'est-il pas de survivre, malgré tout?

Trois compagnons de Leblanc, Van Den Abeele et Rivard viendront tour à tour faire leur éloge funèbre en rappelant leur courage, leur bravoure, leur loyauté, leur franchise et leur sens du devoir et de la justice.

Scènes déchirantes

Parti du centre municipal Jean-Guy Cardinal, sur la 3e Avenue, le long cortège, précédé des cinq motards de la SQ, de dix landaus de fleurs multicolores et des trois corbillards entourés chacun par huit agents de correction, s'ébranle lentement à 10 heures pour se rendre à l'église.

Avant le départ pour l'église et après la cérémonie religieusae, on assiste à des scènes déchirantes, des parents viennent réconforter les femmes éplorées. Invitée par un proche à monter à bord d'une des six limousines pour se rendre à l'église, Mme Rivard s'y refuse: «Je ne veux pas embarquer là-dedans, non, je ne veux pas!», lance-t-elle en sanglotant.

Une fois les cercueils placés dans les corbillards, la foule se disperse, chacun allant vers ses occupations. Pendant que le corps de Denis Rivard se dirige vers le cimetière de Blainville, ceux de David Van Den Abeele et Léandre Leblanc après avoir été incinérés rejoindront leur patelin respectif: Saint-Roch-L'Achigan et Memramcook, au Nouveau-Brunswick. La roue recommence à tourner, la vie ayant rapidement repris son cours.

photos Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Parmi les dignitaires qui ont assisté aux funérailles des agents de correction morts en devoir, on reconnaît (à droite) M. Henri-Paul Vignola, directeur de la police de Montréal.

Des proches s'empressent auprès d'une parente qui ne peut taire son chagrin et retenir ses larmes.

Perreault enterré dans l'intimité à Joliette

■ C'est à 10 heures hier, en l'église Saint-Pierre de Joliette, qu'avaient lieu les obsèques de Christian Perreault, l'un des deux détenus qui se sont suicidés devant l'échec d'une tentative d'évasion qui devait se solder par un épouvantable carnage.

La police souligne que le corps de Perreault a été transporté du salon funéraire Landreville à l'église sans que beaucoup de curieux prennent la peine de s'arrêter pour contempler le cortège; par ailleurs, à l'église, une dizaine de personnes au plus ont assisté au service.

En compagnie de son complice, Yvon Martin, Perreault purgeait une peine de détention à vie pour le meurtre de l'agent Emmanuel Cloutier, abattu lors d'un hold-up de banque.

Il est plus facile de se procurer du cyanure que certaines drogues

■ Le cyanure le plus commun, le cyanure de potassium, ou encore le cyanure de sodium ne trônent pas sur les tablettes des pharmacies et des quincailleries. Pourtant, il s'avère plus facile de se procurer ce poison mortel, produit chimique usuel dans tous les laboratoires et largement utilisé par diverses industries, que certaines drogues.

NICOLE BEAUCHAMP

«Il est relativement aisé d'obtenir du cyanure de plusieurs sources, plus facilement même que certaines drogues pour les adeptes des paradis artificiels», affirme M. Jean-Jacques Rousseau, chimiste au laboratoire de police scientifique embranché au Laboratoire de médecine légale de Montréal. Pour lui, rien de surprenant à ce que deux détenus se soient suicidés en avalant une capsule de cette substance toxique lors de la mutinerie à l'Institut Archambault. Annuellement, sur les 700 à 800 décès par intoxication passés au crible dans ces laboratoires, cinq à dix cas de suicide — parmi lesquels se glissent parfois des meurtres — se relient à l'absorption de cyanure.

Se présentant généralement sous forme de poudre blanche très soluble dans l'eau, ce produit n'a aucune vertu thérapeutique éprouvée au contraire des sels d'arsenic. Il circule donc sur le marché en empruntant surtout les artères industrielles. Entre autres, ses fabricants en approvisionnent aux barils les firmes qui l'utilisent dans les procédés techniques d'électro-plaquage des métaux. Ils fournissent aussi l'industrie minière et les entreprises d'équiquements photographiques etc.. «Les laboratoires les achètent aux kilogrammes,car le cyanure est un réactif standard pour les manipulations chimiques», explique de son côté le secrétaire administratif de l'Ordre des chimistes du Québec, M. Réal Laliberté.

Mort foudroyante

Jusqu'à ce que survienne un événement tragique, on retrouvait ainsi le «réactif standard» dans les laboratoires de chimie des cegeps. «Il y a plus de sept ans — si ma mémoire ne me trahit pas trop —, un étudiant s'est suicidé en pleine classe en buvant un verre de cyanure», relate M. Rousseau. Ingurgité, le cyanure entraine en quelques minutes une mort foudroyante. Sa dose létale se situe aux environs de 200 milligrammes. Mais sa réputation d'efficacité et de rapidité cache certaines affres. « Le cyanure provoque immédiatement une anoxie cellulaire, prive l'organisme humain d'oxygène dans ses fonctions vitales. Une sourde douleur s'irradie dans tout le corps, le rythme respiratoire s'accélère comme si la victime suffoquait. Une angoisse épouvantable peut s'emparer des victimes qui ne perdent pas conscience tant que le cerveau ne manque pas d'oxygène», décrit M. Rousseau.

Peu de contrôle

Le produit chimique ne coûte guère plus cher que le sel de table domestique, ce qui n'incite pas les firmes qui l'emploient en grande quantité à assurer un contrôle serré de leur stockage. Par surcroît, la poudre blanche est transformable en pastilles et en comprimés faciles à camoufler — qui ne se souvient pas des scènes de films où un espion des services secrets capturé échappe à l'ennemi en avalant une petite pilule dissimulée sur lui — , et insérables dans des capsules de gélatine. Tous ces éléments réunis laissent imaginer n'importe quel scénario digne des romans de série noire dont l'existence d'un marché noir du cyanure!

Renseignements pris à Ottawa,ce poison ne tombe pas sous le coup des lois fédérales des produits dangeureux (ministère de la Consommation et des Corporations) et des aliments et drogues (ministère de la Santé) mais sous celui des règlements provinciaux. Au Québec, l'ancienne loi concernant les pharmaciens obligeait la tenue d'un registre où l'on notait l'identité du client et sa déclaration signée quant à l'usage qu'il entendait faire du poison acheté, histoire de dégager les pharmaciens de toute responsabilité criminelle. Le législateur a reporté cette vieille disposition dans la loi actuelle, en fonction toutefois d'une liste de poisons qu'on n'est pas encore parvenue à dresser.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 16 Max.: 28
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: PAS DE CHANGEMENT

La Quotidienne
Tirage d'hier
4 - 8 - 5

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	12	25	Ensoleillé
Outaouais	14	25	Ensoleillé
Laurentides	13	23	Ensoleillé
Cantons de l'Est	11	25	Ensoleillé
Mauricie	11	23	Ensoleillé
Québec	11	23	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	10	21	Ensoleillé
Rimouski	10	21	Ensoleillé
Gaspésie	10	22	Ensoleillé
Baie-Comeau	10	23	Ensoleillé
Sept-Iles	10	23	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	13	24	
Edmonton	14	30	
Regina	15	28	
Winnipeg	13	27	
Toronto	17	27	
Fredericton	13	25	
Halifax	13	24	
Charlottetown	14	24	
Saint-Jean	8	18	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	19	22	Nlle-Orléans	25	33
Buffalo	14	22	Pittsburgh	21	26
Chicago	14	26	San Francisco	11	22
Miami	28	33	Washington	21	33
New York	20	27	Dallas	27	37

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	13	24	Madrid	16	29
Athènes	23	34	Moscou	13	24
Acapulco	24	33	Mexico	12	25
Berlin	13	26	Oslo	15	28
Bruxelles	12	24	Paris	13	24
Buenos Aires	7	16	Rome	18	29
Copenhague	15	25	Séoul	20	27
Genève	10	21	Stockholm	14	19
Hong Kong	29	35	Tokyo	23	28
Le Caire	21	30	Trinidad	30	34
Lisbonne	19	24	Vienne	15	19
Londres	13	23			

ET ÇA RECOMMENCE...

Grève totale et illimitée à la CTCUM depuis l'aube

■ La «guillotine» est à nouveau tombée ce matin à 5h sur la tête des usagers du transport en commun qui seront privés de ce service pour une période illimitée, à la suite de la grève décrétée hier après-midi par l'exécutif de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, en raison d'un blocage total des négociations sur l'épineuse question de l'embauche de surnuméraires.

PIERRE BELLEMARE

Cependant, les 4,200 membres de la Fraternité ont été convoqués en assemblée générale spéciale ce matin à 10h au Centre Paul-Sauvé pour être informés de l'état du dossier des négociations. Ils seront ensuite appelés à entériner la décision de l'exécutif de recourir à la grève.

On s'attend à ce qu'un noyau de dissidents (ceux qui sont contre le déclenchement d'une grève illimitée en plein coeur de l'été, sous prétexte que ce serait faire ainsi le jeu de la CTCUM) tente désespérément de renverser le courant. Mais s'agit-il justement d'un petit noyau ou bien d'une part importante du membership?

«Nous sommes pleinement confiants d'avoir l'appui très majoritaire de nos membres», a déclaré hier Me Guy Bélanger, conseiller juridique de la Fraternité, qui estime que ce sera alors l'occasion de démontrer la force de l'exécutif auprès de sa base.

Services essentiels...

Après la réunion du Centre Paul-Sauvé, l'exécutif tiendra une réunion interne pour déterminer si les syndiqués assureront certains services essentiels. «Les seuls que nous pourrions maintenir sont ceux dont profitent les personnes handicapées», de dire Me Bélanger lors d'une rencontre avec la presse dans les locaux de la Fraternité.

Plus tard en soirée, au terme de la «rencontre-éclair» avec la partie patronale, le conseiller de la Fraternité a clairement fait savoir que ces services essentiels sont «non négociables». Il s'est expliqué en ces termes: «La Commission acceptera les services qu'on lui proposera. Ce sera à prendre ou à laisser!».

Cette question des services essentiels n'est pas soumise, comme on l'indique dans un autre texte, à la loi 72 concernant justement les services essentiels, tout simplement parce que cette pièce législative n'a pas encore été promulguée, donc elle ne peut pas s'appliquer.

De toutes façons, a ajouté Me Bélanger, cette loi prend force lorsque la santé et la sécurité du public sont menacées. «Or, l'arrêt du transport en commun à ce moment-ci de l'année n'affecte aucunement la santé et la sécurité de la population», dit-il.

Si tel était le cas, poursuit encore le conseiller juridique, le gouvernement aurait certainement promulgué la loi 72 pendant les négociations. C'est à ce moment-là qu'il se devait de le faire, s'il avait jugé que la sécurité du public serait en danger en cas de grève.

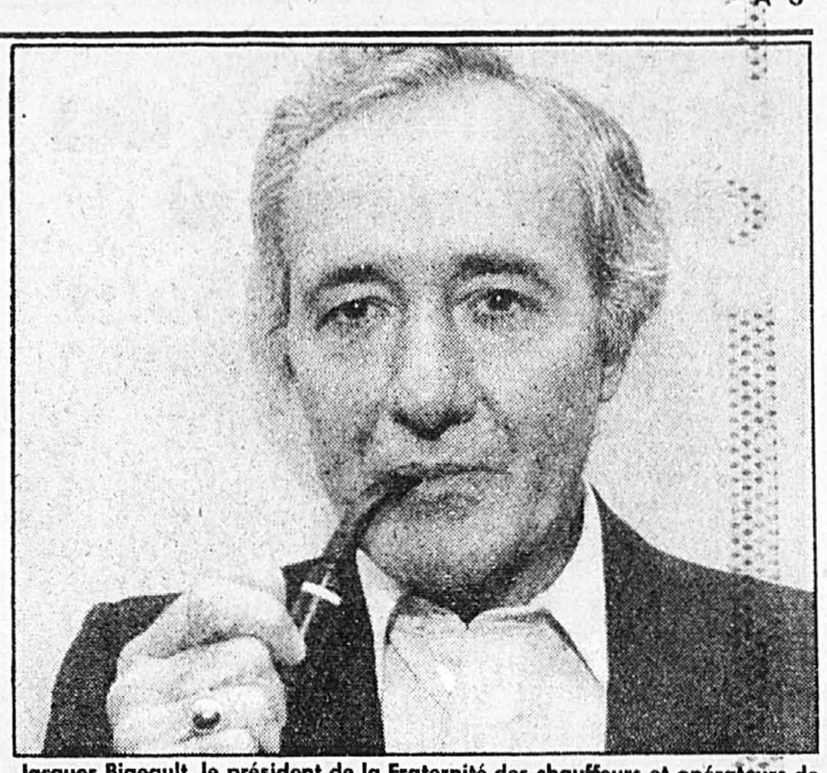

Jacques Bigeault, le président de la Fraternité des chauffeurs et opérateurs de métro. photothèque LA PRESSE

«Ce sera long»

■ «Ce sera long!». Ce commentaire rendu hier soir à la presse par Me André Loranger, porte-parole patronal, est singulièrement significatif de l'état du dossier des négociations entre la CTCUM et ses employés syndiqués de la Fraternité.

PIERRE BELLEMARE

Ce n'est guère réjouissant cependant pour l'ensemble des usagers qui, au travail ou en vacances, comptent constamment sur le transport en commun pour leur déplacement. Autre saison, autre type d'inconvénients suscités par une grève!

A la demande de la CTCUM, les deux parties se sont ainsi rencontrés en début de soirée pour tenter ultimement d'éviter la grève, coûte que coûte, mais l'espoir de la dernière heure n'aura duré que...vingt minutes.

Les représentants syndicaux ont quitté précipitamment les lieux, lors que leurs vis-à-vis patronaux leur ont suggéré de soumettre le litige à l'arbitrage. «On leur a opposé un non absolu, catégorique», a déclaré plus tard Me Guy Bélanger, conseiller juridique de la Fraternité. «Pas question de faire établir les conditions de travail des employés par un tiers», a ajouté Me Bélanger.

Aucun préavis et pourtant!

Me Loranger a observé pour sa part que c'était la seule avenue à envisager pour contourner l'ordre de grève et faire en sorte que la population ne soit pas à nouveau pénalisée par une paralysie des services du transport en commun.

Le porte-parole patronal s'est également indigné que la Fraternité décide de décréter la grève sans préavis, «contrairement à ce que M. Jacques Bigeault (président de la Fraternité) a affirmé sur les ondes la semaine dernière, c'est-à-dire que le public serait averti deux ou trois jours à l'avance dans l'hypothèse d'une grève».

Oui! Elle risque d'être fort longue, cette grève, probablement jusqu'à la Fête du Travail, selon les observateurs. Parce que les positions des deux parties sur les surnuméraires sont foncièrement irréconciliables et aussi parce que l'Etat n'entend pas intervenir dans le dossier avant plusieurs jours, sinon plusieurs semaines, laissant s'appliquer les règles du jeu prévues dans le Code du travail.

Entretien et Bureau

Me Jean Nadeau, autre représentant patronal, indiquait d'ailleurs hier soir que «c'est la première fois (hier soir) que les négociateurs syndicaux s'écartent si vite de la table, au moment précisément où on discutait de leur proposition, et non de la nôtre».

Pour la CTCUM, il est absolument nécessaire de régler la question des «partiels». De lancer Me Loranger: «La situation (le fort achalandage aux heures de pointe de plus en plus courtes) nous commande d'avoir des surnuméraires ou d'adopter une solution qui fasse que l'on ne soit pas contraint de payer un employé pour huit heures de travail, alors qu'il en réalise dans les faits seulement que quatre».

Y aura-t-il lock-out quant aux employés de bureau et d'entretien? «On ne le sait pas encore. On prendra une décision à la lumière des résultats de l'assemblée générale de la Fraternité».

Les employés d'entretien et de bureau seront, du reste, à leur poste ce matin, comme à l'habitude, même si ce n'était que pour accomplir du travail de rattrapage. Ces deux autres syndicats, affiliés à la CSN, se préparent enfin eux aussi à tenir une assemblée générale durant le week-end pour évaluer la situation.

La loi 72 ne peut s'appliquer

■ Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Pierre Marois, ne pourra invoquer la loi des services essentiels pour obliger les travailleurs de la CTCUM à maintenir des services essentiels durant la grève puisque l'article 27 de la loi 72 qui lui permettrait de le faire n'a pas encore été proclamé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

De plus, même si l'article ayant trait à un service public était proclamé, la loi serait difficilement applicable dans le cas présent puisqu'elle oblige le ministre a faire adopter un décret à cette fin avant qu'une association de salariés n'ait acquis le droit de grève. Or, ce droit est acquis depuis le mois de mai dans le cas de la CTCUM.

Dérapage mortel

■ Un automobiliste qui a heurté un poteau sur la voie de service de la route 20 à la hauteur du Boulevard Saint-Charles, tôt hier matin, a perdu le contrôle de son véhicule à cause de la chaussée glissante. La victime est M. Maurice Poitras, âgé de 52 ans et demeurant à Laval-des-Rapides.

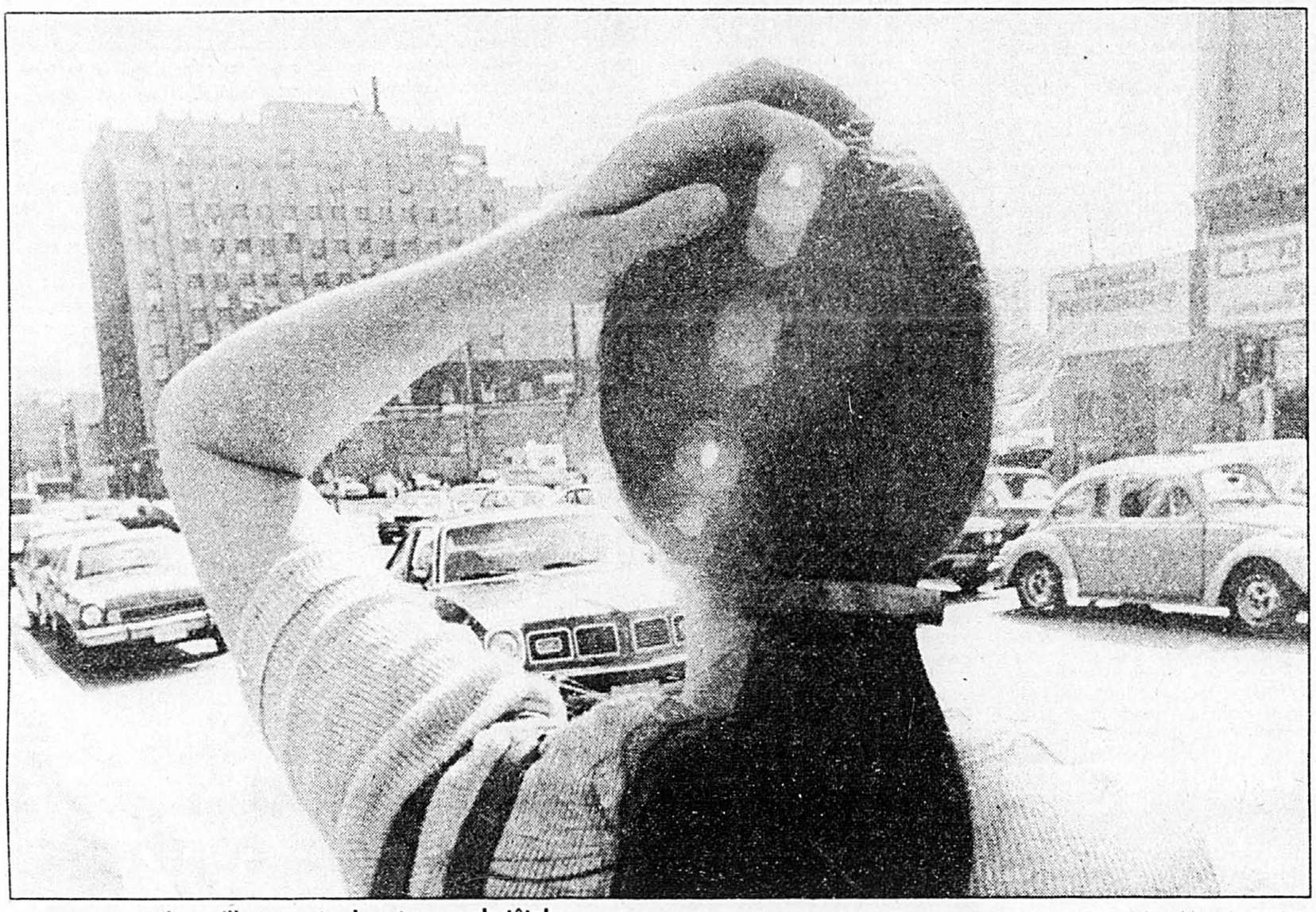

Auto-stop, embouteillages, retards...et maux de tête! photothèque LA PRESSE

Il tue sa concubine qui voulait le quitter

■ Une femme est morte hier soir des suites d'une chicane de ménage, et sa soeur, gravement blessée, est à l'hôpital de la Cité de la Santé à Laval. Tout a débuté en soirée lorsqu'une femme s'apprêtait à quitter l'homme avec lequel elle vivait. La soeur de la victime est venue l'aider à déménager ses effets, mais le concubin s'est interposé. Au cours de la querelle qui s'ensuivit, il s'est emparé d'un fusil de calibre .12 et a fait feu sur les deux femmes. L'homme a été arrêté peu après et doit comparaître ce matin pour répondre à des accusations de meurtre et de tentative de meurtre.

LES USAGERS: UN SENTIMENT D'IMPUISSANCE

«Je n'ai plus confiance, je m'en va m'acheter une auto»

■ De nombreux citoyens rencontrés hier dans le métro appréhendaient une grève générale illimitée qui les privera de transport, mais beaucoup gardaient espoir que les négociations se poursuivraient et qu'on y échapperait.

MADELEINE BERTHAULT

Malgré la frustration des usagers réguliers du service de transport en commun, c'est un sentiment d'impuissance qui ressort face à une situation «à laquelle on ne peut rien». Parmi les gens interrogés alors qu'ils retournaient chez eux hier en fin d'après-midi après leur journée de travail, nombreux sont ceux qui souhaiteraient que la CTCUM congédie tous les grévistes et «affiche les postes ainsi libérés dans les journaux... Il y en aurait du monde sur les listes d'attente pour être embauchés!».

Et on doute allègrement que le transport en commun soit «un véritable service essentiel». C'est la troisième fois depuis le début de l'année «qu'ils se moquent de nous». Et comme les autres fois, «on va essayer de s'organiser, de ne pas arriver trop en retard à l'ouvrage».

Un jeune homme a eu cette réflexion: «S'ils disent qu'ils ont raison, ils doivent bien le savoir. Mais moi je ne comprends rien. Ils nous font marcher...» Et puis, après la grève, «on va nous annoncer qu'il faut augmenter le prix des billets, et c'est ça qu'ils appellent encourager le transport en commun». Et cette femme tannée déclare qu'elle s'en va s'acheter une auto dès ce soir (hier soir), en sortant du métro. A chaque grève, «je suis obligée de prendre des taxis, je ne veux plus dépendre des autres, je n'ai plus confiance».

Un peu plus loin, une dame d'âge mûr précisait que ses seules vacances pendant l'été depuis des années, c'est d'aller à Terre des Hommes. «Cette année j'avais décidé d'y aller deux ou trois fois par semaine. J'apporte mon lunch, je me promène, ça me fait du bien. Et ils viennent de m'ôter ce petit plaisir».

Une jeune femme rencontrée à la station Berri-de-Montigny a lancé: «Je suis chanceuse, je tombe en vacances demain (aujourd'hui). Ça ne me fera qu'une journée à subir la grève et j'espère que ce sera fini dans trois semaines.»

Enfin, à une tabagie de cette même station de métro, une cliente laisse tomber: «Comme ça on va encore...». Et le jeune vendeur de lui répondre: «C'est écoeurant. Et le pire, c'est que nous autres on est obligé de fermer, on ne peut pas travailler et on n'est pas payé pendant leur grève».

Feux à ciel ouvert permis

■ Le ministère de l'Energie et des Ressources du Québec a annoncé hier la levée de l'interdiction des feux à ciel ouvert en forêt pour les unités de gestion du sud de la province. Toutefois, les faibles précipitations enregistrées dans l'ouest du Québec et le beau temps prévu pour les prochains jours obligent le ministère à prolonger cette interdiction sur le territoire de la Société de conservation de l'Outaouais, ainsi que sur une partie du territoire de la Société de conservation Québec-Mauricie.

65,000 chèques mal adressés

■ Le ministère des Approvisionnements et Services a fait savoir qu'environ 65,000 chèques du Régime de pension du Canada du mois de juillet, ont été expédiés à des adresses erronées, à la suite d'une erreur d'ordinateur. La majeure partie de ces chèques sont destinés à l'extérieur du Québec étant donné que dans cette province, le plan de régime de pension du Canada est administré par la Régie des rentes du Québec.

Alain Montpetit traîne Douglas «Coco» Léopold en justice

Alain Montpetit

■ L'échotier Douglas Léopold comparaîtra en Cour des sessions, le 10 septembre prochain, sous une accusation de libelle diffamatoire à l'endroit de l'animateur-comédien Alain Montpetit, qui a déposé contre lui une plainte en vertu des articles 263 et 265 du code criminel.

MARIO ROY

L'accusation a trait aux commentaires que Douglas Léopold a livrés à un scribe de Photo-Police, quant à la vie personnelle d'Alain Montpetit, et à la présumée implication de celui-ci dans l'enquête policière ayant suivi la mort du mannequin montréalais Marie-Josée Saint-Antoine, assassinée à New-York au début de juillet. Cette dissertation de Douglas Léopold, «qui se voulait presqu'un réquisitoire», constatait d'ailleurs le journaliste François Dowd de l'hebdomadaire judiciaire, a été publiée dans l'édition du 17 juillet de Photo-Police.

Une deuxième accusation du même type pourrait être déposée contre Léopold par le procureur d'Alain Montpetit, Me Gary Martin, en ce qui a trait à des commentaires similaires publiés, cette fois, dans le Journal de Montréal. Des sources indiquent de plus que les assertions de l'échotier, en ce qui a trait au caractère et à la vie privée de Montpetit, pourraient conduire à une poursuite civile de quelque $500,000.

Avant de comparaître devant un juge de la Cour des sessions, Douglas Léopold devra se soumettre, le 3 septembre, à la prise d'empreintes digitales et à tout le tralala de l'identité judiciaire...

Douglas Léopold

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Grève probable des fonctionnaires et rumeurs d'élections

VANCOUVER — Plus de bière dans le frigidaire, Victoria sans traversier est coupée du reste du monde, les permis, l'enregistrement des véhicules, les services sociaux paralysés, tels sont quelques-uns des inconvénients auxquels se préparent les habitants de la Colombie-Britannique.

DANIEL RAUNET

(collaboration spéciale)

Le syndicat des employés du gouvernement de la province (BCGEU) a déposé un préavis de grève pour mercredi et le débrayage de ses 40,000 membres pourrait, selon certains, inciter le gouvernement créditiste à déclencher des élections. Pour comprendre la situation, il faut remonter au mois de février, lorsque le premier ministre Bill Bennett a annoncé un «plafond flexible» dans la fonction publique, limitant les hausses salariales à un maximum oscillant entre huit et quatorze pour cent. De plus, la reprise économique que certains prédisaient ne s'est pas matérialisée, M. Bennett prévoit publiquement plusieurs années de vaches maigres et le déficit provincial, le premier depuis le retour des Créditistes au pouvoir, pourrait selon certains observateurs atteindre le milliard de dollars.

M. Bennett a donc décidé de serrer la ceinture un cran de plus et il a annoncé, mardi dernier, un nouveau «plafond» calqué sur le modèle fédéral: six pour cent la première année et cinq pour cent la deuxième. Contrairement au programme proposé par Ottawa, les fonctionnaires de la Colombie-Britannique conserveront en principe le droit de grève, mais les cinq ou six pour cent choisis par M. Bennett ne seront pas automatiques. En ajoutant ou en soustrayant des coefficients pour raisons d'expérience ou de productivité, les augmentations pourront varier de zéro à dix pour cent. Selon la tête du client, affirment les syndicats. Depuis le mois de février, les représentants des fonctionnaires refusent d'accepter la réalité du contrôle des salaires et revendiquent, comme si de rien n'était, une hausse globale de 15 pour cent.

Mardi dernier, au moment même où M. Bennett expliquait les nouvelles règles du jeu aux députés, le syndicat BCGEU annonçait un résultat de 89 pour cent en faveur de la grève. Pour les fonctionnaires, 1982 n'est pas une année de restriction, mais de rattrapage, puisque depuis trois ans ils se sont contentés d'une augmentation annuelle de huit pour cent (le taux d'inflation est actuellement de 11,9 pour cent à Vancouver). Le gouvernement créditiste a jeté de l'huile sur le feu mercredi en dévoilant pour la première fois ses offres salariales: deux pour cent de hausse à condition que les fonctionnaires acceptent d'augmenter leur productivité de quatre pour cent. Le secrétaire général de BCGEU, M. John Fryer, a immédiatement qualifié la proposition d'insulte et de diminution de fait des salaires. La nomination imminente d'un médiateur pourrait reculer l'échéance de mercredi de dix jours, mais le conflit, dans ce contexte, semble inévitable.

Bill Bennett

Ce qu'il y a de curieux, dans la situation actuelle, c'est que les protagonistes agissent comme s'ils voulaient un affrontement à tout prix. Ainsi BCGEU sait fort bien que les Créditistes marquent des points en parlant d'austérité dans la fonction publique alors que le secteur privé compte 157,000 chômeurs. Le syndicat savait également depuis près de deux mois que M. Bennett allait s'aligner sur Ottawa et réduire ses critères en-deçà de six pour cent. Une solution de compromis aurait pu être possible dans le cadre des directives de février et du plafond de huit à quatorze pour cent. Côté gouvernemental, les manuels de grève ont été distribués au personnel il y a plusieurs mois et la tactique du bulldozer a prévalu, à la table des négociations, sur celle du rameau d'olivier.

Tout ceci a entraîné une nouvelle flambée de rumeurs d'élections. Selon le scénario proposé, les fonctionnaires se mettraient en grève prochainement, ce qui pourrait coïncider avec un conflit dans les industries de la construction et de la pêche, M. Bennett imposerait une trêve de 90 jours comme le code du travail provincial le lui permet, et il demanderait aux électeurs de trancher le débat. Les Créditistes pourraient ainsi se rabattre sur une formule qui, en Colombie-Britannique, leur a souvent réussi: celle de la défense de l'ordre public face au chaos des forces conjuguées des syndicats et du Nouveau parti démocratique. Du côté de l'opposition, on semble également vouloir croiser le fer le plus rapidement possible. Les sondages sont défavorables au gouvernement, le NPD pense avoir enregistré des progrès à l'occasion du scandale des comptes de dépenses de certains ministres et, d'une manière générale, les partisans de M. Barrett croient possible une victoire. Selon qu'il optera pour le compromis ou le jusqu'au boutisme, c'est en définitive au syndicat des fonctionnaires qu'il appartiendra de décider si M. Bennett aura ou non le prétexte d'élections qu'il semble chercher.

UN OUI SCEPTIQUE À LA POLITIQUE DE LUTTE À L'INFLATION

Les villes du pays appuient les contrôles généralisés

L'exécutif national de la Fédération canadienne des municipalités a accordé hier son appui au programme de lutte à l'inflation du gouvernement Trudeau, mais en signalant qu'elle conservait ses doutes quant aux chances de réussite de ce programme sur une base volontaire, et en préconisant un contrôle général des prix et des salaires.

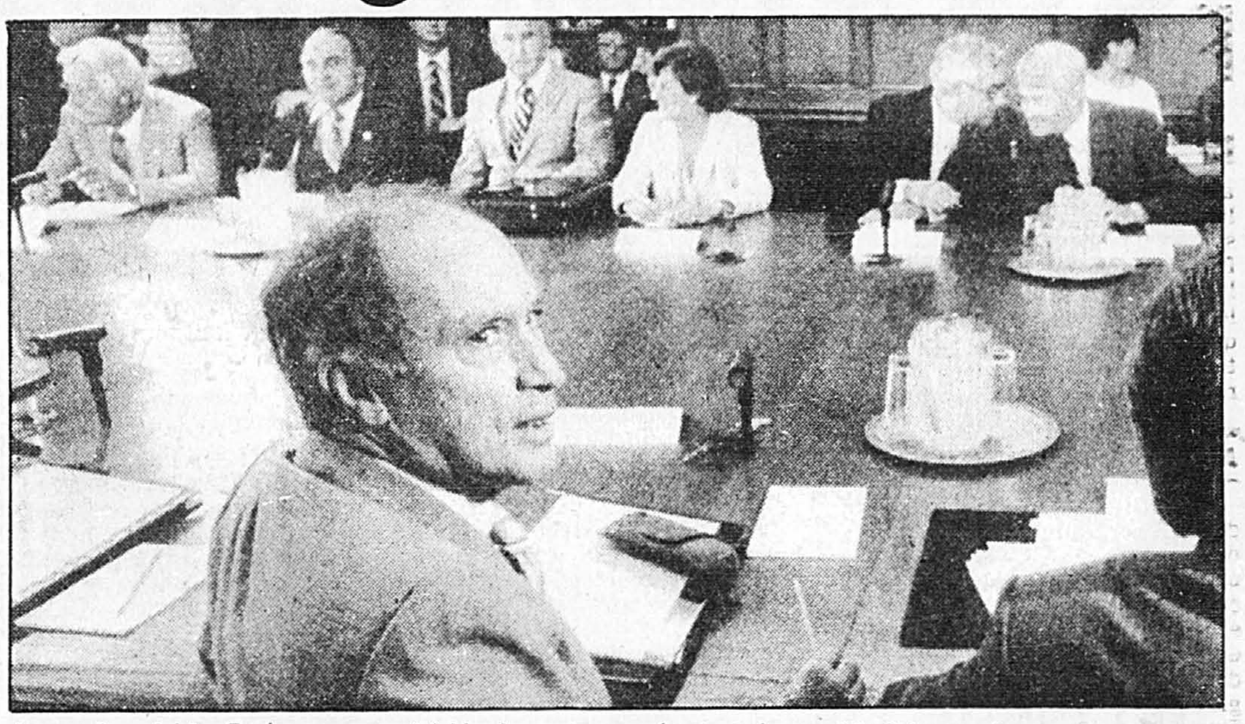

Le premier ministre Trudeau a rencontré hier les maires représentants les municipalités canadiennes. Ces derniers ont accordé un appui sceptique à la politique fédérale de lutte à l'inflation Photo UPC

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Le président de la Fédération, le maire Jean Pelletier de Québec, a annoncé à l'issue d'une rencontre de trois heures avec le premier ministre, que l'exécutif de l'organisme recommanderait à son conseil d'administration à la fin d'août, d'emboîter le pas au fédéral en ce domaine.

Seize représentants municipaux, dont MM. Yvon Lamarre de Montréal, Art Eggleton de Toronto, Pierre Desmarais ll d'Outremont, Jean Corbeil d'Anjou, Claude Lefebvre de Laval, et Marion Dewar d'Ottawa participaient à cette rencontre, à laquelle assistaient M. Trudeau, et ses ministre Allan MacEachen, Paul Cosgrove, Lloyd Axworthy et Charles Caccia.

Torontois mitigés

Si le président de la fédération, M. Pelletier a insisté à l'issue de la réunion sur l'appui donné au gouvernement dans la lutte à l'inflation, ses collègues torontois se sont montrés beaucoup plus mitigés dans cette prise de position.

Le président du Toronto métropolitain, M. Paul Godfrey, et le maire de Toronto, M. Eggleton, ont émis l'opnion que l'aspect volontaire du programme actuel avait peu de chances de réussir, et demandé au gouvernement d'opter pour un programme général de contrôles sur les prix et les salaires.

«Pouvons nous atteindre le but visé sur une base de volontariat? J'ai des doutes très sérieux à ce sujet» a déclaré M. Godfrey. «Je ne peux vous donner la garantie que nos taxes et les salaires de nos employés seront maintenus à six p. cent» a déclaré pour sa part le maire de Toronto, qui a fait remarquer que la ville fera face à une hausse de six p. cent au seul chapitre de l'énergie l'an prochain. «La seule façon de garantir des hausses de six p. cent est l'instauration de contrôles généralisés».

Le maire Dewar d'Ottawa a opiné dans le même sens, en faisant valoir que l'aspect sélectif du programme actuel risquait de susciter de nombreux problèmes.«Je supporterais des contrôles obligatoires, mais je suis disposée à donner une chance au programme actuel» a-t-elle indiqué.

Et Montréal?

Quoiqu'il en soit, l'exécutif de la fédération recommandera à ses membres d'emboiter le pas, après avoir constaté que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de modifier sa ligne de conduite à l'heure actuelle. Le maire Pelletier de Québec a révélé que l'organisme fera des pressions auprès des gouvernements provinciaux et des compagnies privées pour les inciter à suivre l'exemple fédéral.«Un effort basé sur le volontariat ne fonctionnera pas s'il n'implique pas tout le monde» a-t-il déclaré.

C'est dans la pratique toutefois que les représentants municipaux admettent les difficultés d'application de leur prise de position. M. Yvon Lamarre de Montréal n'a pas participé à la conférence de presse du groupe après la rencontre, et le maire Pelletier n'a pas caché son embarras lorsqu'on lui a demandé si la ville de Montréal devrait, à ses yeux, réduire l'offre salariale de plus de 11 p. cent qu'elle vient de soumettre à ses cols bleus. «Si nous sommes conséquents avec ce que nous proposons, il nous faudra faire ce que l'on prône une fois rendus à la table de négociations» a-t-il répondu.

M. Pelletier a signalé que M. Lamarre a participé aux discussions, et qu'il a manifesté son accord à la position de la fédération.

M. Pelletier a ajouté qu'en dépit de l'avis de certains de ses membres, la fédération ne prendrait pas de position officielle sur un contrôle généralisé des prix et des salaires. Il a admis toutefois qu'une telle mesure serait plus facile d'application pour les municipalités. «Un contrôle obligatoire serait la solution facile pour nos membres, surtout en période d'élections».

Il a indiqué par ailleurs que la fédération n'a pas demandé de modifications au budget, mais que certains de ses membres ont fait des suggestions personnelles au gouvernement, et notamment un assouplissement des règles de l'Agence de filtrage des investissements étrangers.

RAPPORT D'UN COMITÉ PARLEMENTAIRE FÉDÉRAL

Priorité aux droits de la personne en Amérique centrale

OTTAWA (PC) — Le Canada devrait se faire le champion du respect des droits de la personne dans les pays avec lesquels il entretient des relations en Amérique centrale et dans les Antilles, en exerçant notamment des pressions au chapitre de l'aide au développement.

C'est ce qu'indique le rapport du sous-comité parlementaire des affaires extérieures et de la défense nationale sur les Antilles et l'Amérique centrale, qui a été déposé hier aux Communes.

Le rapport du sous-comité, présidé par le député libéral de Labelle, M. Maurice Dupras, dit accorder aux droits de la personne la priorité dans les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles.

Ainsi, la première des 25 recommandations du rapport porte-t-elle sur la création d'une association de parlementaires canadiens, chargée d'exercer une surveillance constante dans le domaine des droits de la personne, particulièrement dans les pays avec lesquels le Canada a des relations privilégiées.

Pour remplir son mandat, l'association pourrait, au besoin, conduire des enquêtes à l'étranger, précise-t-on.

Parmi les recommandations du sous-comité on note plus particulièrement :

— que le Canada ne songe à accorder une aide bilatérale au Salvador que si le gouvernement nouvellement élu du président Alvaro Magana effectue une véritable réforme agraire et réduise substantiellement les violations des droits de la personne par les forces gouvernementales;

— que le Canada n'accorde aucune nouvelle aide au Guatemala avant d'être certain que le gouvernement de ce pays s'attache sérieusement à réduire les violations des droits de la personne;

— que le Canada exhorte le gouvernement d'Haïti à améliorer la situation de sa population quant aux droits de la personne;

— que le Canada exhorte le gouvernement du Nicaragua à tenir comme promis des élections libres en 1985;

— que le Canada incite le président Castro à permettre à Cuba des enquêtes internationales sur les questions reliées aux droits de la personne;

— que le Canada défende auprès des institutions financières internationales le principe suivant lequel aucun pays (nommément Grenade et le Nicaragua) ne devrait être exclu de l'aide au développement pour des considérations idéologiques.

Les libéraux fédéraux vont consulter la population

OTTAWA (PC) — En prévision de leur caucus spécial annuel, les 22, 23 et 24 septembre à Jonquière, les députés libéraux fédéraux du Québec entendent profiter de l'intersession d'été pour entreprendre une tournée de consultations centrée sur la relance de l'économie et la diminution du chômage.

C'est ce qu'a annoncé, hier, à la presse le président du caucus québécois, le député de Longueuil, M. Jacques Olivier, soulignant entre autres que la tournée vise également à informer la population des intentions du gouvernement, plus particulièrement quant à sa politique budgétaire de restrictions.

M. Olivier a déclaré qu'on avait créé pour l'été une structure spéciale de travail, qui prévoit sept comités spéciaux.

SELON RICHARD ALLEN, CONSEILLER RÉPUBLICAIN EN POLITIQUE EXTÉRIEURE AMÉRICAINE

Les efforts du Québec à Washington: un exemple à suivre pour les autres provinces

«Croyez-vous que ç'a du sens que l'administration américaine traite des relations Canada/U.S.A. à travers son département des Affaires de l'Europe de l'ouest?» s'est exclamé M. Richard Allen, ancien assistant du président Reagan au Conseil national de sécurité, au cours d'une entrevue qu'il accordait à LA PRESSE. «Il faudrait créer un bureau des affaires continentales dans le bureau de l'exécutif du président des États-Unis afin de mettre fin à la ridicule habitude de traiter le Canada et le Mexique comme des pays étrangers», poursuivit-il.

PATRICIA DUMAS
collaboration spéciale

M. Allen se trouvait à la conférence de Couchiching qui se tient chaque année, à la fin de juillet, à quelque 200 kilomètres au nord-ouest de Toronto. Ces conférences regroupent des penseurs, chercheurs et politiciens de partout dans le monde qui viennent discuter de thèmes d'intérêt international. On discute cette année de la nouvelle guerre froide et M. Allen était le porte-parole de la politique américaine en cette matière.

M. Allen qui est présentement conseiller spécial en politiques extérieures et en défense au Comité national républicain a manifesté beaucoup de sympathie envers les efforts que le gouvernement du Québec fait pour sensibiliser d'autres pays à ses problèmes. «Je ne sais pas s'il (le Québec) obtient des résultats mais il attire l'attention. Et quelles que soient les critiques qu'on puisse faire à l'intérieur du Canada contre ces efforts du Québec, il n'en demeure pas moins que c'est grâce à de tels efforts que le Canada, dans son ensemble, est mieux connu à l'étranger».

Parlant de l'importance de faire du lobbying à Washington, M. Allen a souligné que cette capitale est «immense. Pour attirer l'attention, il faut avoir accès aux gens qui ont de l'influence dans le processus de prise de décision. Les Etats de New York et New Jersey ont un lobbyist à plein temps à Washington. Même des municipalités californiennes en ont alors, pourquoi pas les provinces, spécialement dans le contexte d'un pays aussi grand que le Canada. Je crois que le Québec s'attarde plus à imposer sa personnalité propre qu'à faire du lobbying comme tel mais je trouve que c'est merveilleux. Je crois que l'Alberta devrait faire la même chose. C'est une province passablement riche. J'aimerais la voir (s'affirmer davantage)».

Richard Allen Laserphoto AP

M. Allen considère par ailleurs que ce serait une très bonne idée si des relations d'échanges politiques plus constants s'établissaient entre le gouvernement canadien et l'administration américaine, à travers l'ambassadeur du Canada par exemple. Il souligne qu'il avait des relations très chaleureuses avec l'ancien ambassadeur Toe et insiste sur l'importance de la qualité de relations personnelles dans le domaine de la politique.

«Il devrait y avoir des rencontres périodiques entre les fonctionnaires seniors de la Maison-Blanche et du bureau du premier ministre d'Ottawa. Je l'avais proposé. Je voudrais aussi qu'on prenne l'habitude de contact avec le premier ministre du Canada en même temps que le président de l'Allemagne ou de la France, etc., pour obtenir ses réactions avant d'entreprendre certaines initiatives».

M. Allen est convaincu que les Américains ressentent «énormément de sympathie pour les Canadiens, mais ne savent pas l'exprimer». Il regrette que seulement un très faible pourcentage d'Américains, même parmi les politiciens les plus influents, sont conscients que c'est le Canada qui est le principal partenaire économique des États-Unis. Il se dit «vraiment affligé» par la réaction de certains hommes d'affaires américains contre le contrat signé entre la compagnie Bombardier et la ville de New York. «Quant à moi, si ce contrat s'est effectué sans qu'il y ait des versements de subventions inhabituelles ou illégales, alors, nous devrions acheter de Bombardier et cesser d'agir si grossièrement. Je crois que l'attitude de certains de nos hommes d'affaires a été mesquine et négative.»

Malgré certaines déclarations ou prises de position qui pourraient laisser croire qu'il y a d'importantes tensions entre le Canada et les États-Unis. M. Allen déclare que «dans l'ensemble, le Canada est côte-à-côte avec nous».

Quant au Québec, M. Allen ne le voit «absolument pas comme le Cuba du nord. C'est d'ailleurs la première fois que j'entends cette expression. Québec sera toujours, dans notre esprit, une partie intégrante du Canada. Il n'y a pas moyen de contourner cette réalité quoi qu'il puisse arriver, même après des dénouements extrêmes ou irrationnels. Jamais, dans l'esprit des Américains, pourrons-nous séparer l'identité du Québec de celle du Canada. Ce qui ne veut pas dire que vos structures internes doivent rester fixées dans le béton à jamais. On dit que tout éclatement du Canada (comme la séparation du Québec) aurait des implications profondes sur les États-Unis, etc. Évidemment nous espérons qu'une telle situation ne se produira pas, mais dans le fond ce n'est pas une question qui nous préoccupe beaucoup». Mais M. Allen a refusé de dire ce qu'il pensait de la souveraineté-association: «Vous ne réussirez pas à me persuader d'exprimer une préférence ou à porter un jugement» sur les options politiques qui s'offrent aux Québécois et aux Canadiens.

UN GRAND PROJET DE QUÉBEC ET OTTAWA

De l'essence à partir du bois

Les gouvernements d'Ottawa et de Québec s'apprêtent à annoncer, à la fin de cet été, le lancement du grand projet Biosyn, de récupération du bois des forêts pour la production de l'essence, mais à la condition que le promoteur, l'entreprise d'Etat québécoise Nouveler, puisse contenir les coûts dans des limites raisonnables.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Biosyn est l'un des trois rejetons de Nouveler, cette compagnie fondée en 1980 par quatre organismes parapublics, dont Hydro-Québec et SGF, afin de «promouvoir les économies d'énergie et de mettre en valeur de nouvelles sources d'énergie». Les deux autres programmes de Nouveler, Canair et Econoler touchent le développement d'une pompe à chaleur utilisant la nappe phréatique et la gestion énergétique des immeubles.

Biosyn est en réalité la première tentative québécoise de développer des ressources énergétiques québécoises nouvelles. Il s'agit d'une entreprise de grande envergure qui devrait nécessiter des investissements globaux de $40 millions; elle repose sur une participation financière égale — $5 millions chacun — de Nouveler, d'une part et de Canertech de Winnipeg, une filiale de Petro-Canada d'autre part. L'aventure ne serait par ailleurs pas possible sans la promesse que le gouvernement fédéral (ministère de l'Energie) a faite d'accorder une subvention de $6 millions.

Le principal dirigeant de Biosyn, M. Guy Gravel, a expliqué hier que son conseil d'administration étudie actuellement le rapport que vient de lui soumettre la firme de consultants Surveyer, Nenniger et Chênevert au sujet de cette possibilité de la réalisation de la première phase du programme. M. Gravel n'a pas voulu communiquer la substance de cette étude, mais il a précisé qu'elle implique des déboursés légèrement supérieurs à ce qui avait été prévu.

La première phase du projet Biosyn consiste à construire une usine-pilote comprenant une chaudière fermée (un gazogène à pression d'oxygène) pour la production de gaz de synthèse. En cette première étape, on ne transformera pas encore le gaz en méthanol, c'est-à-dire en essence pour les véhicules. Il s'agira simplement de raffiner les systèmes de transformation du bois en gaz en vue de la construction subséquente, au coût de $40 millions, d'une usine de production complète, produisant 55 millions de litres de méthanol par année. Il s'agira d'une production relativement modeste par rapport à celle des grandes raffineries de prétrole.

L'usine préliminaire, elle, pourra utiliser 10 tonnes de restes de bois à l'heure provenant des scieries. M. Gravel a dit que la compagnie a pris une option sur un terrain dans le village de Saint-Juste de Bretenières, situé au sud de Québec près de la frontière du Maine et que des négociations sont actuellement en cours en vue de l'établissement, en ce lieu, d'entreprises nouvelles devant utiliser le gaz comme source d'énergie.

Le directeur du projet a par ailleurs précisé que, selon les études des ingénieurs Surveyer, Nenniger et chênevert, les coûts de l'usine-pilote pourraient s'élever à $20 millions, soit deux ou trois millions de plus que prévu. Il a dit que les experts s'emploient actuellement à déterminer la manière de simplifier l'usine afin d'en limiter le coût de construction dans les limites du cadre prévu.

Si l'expérience de Bretenières devait réussir, a encore indiqué M. Gravel, la construction de la véritable usine, qui devra se faire en une autre site qui n'est pas encore choisi, pourra être entreprise moins de trois années plus tard. Celle-ci, a-t-il enfin précisé, se situera, dans ses dimensions, «à une échelle industrielle mineure» et il a indiqué que, dans l'état actuel des choses et malgré l'effondrement du marché du pétrole, elle serait financièrement rentable.

André Deamen, à gauche, Don Muir, au centre partiront dimanche matin dans leur Cessna monomoteur pour un tour du monde devant durer six jours. On les voit ici en compagnie du technicien qui sera à l'écoute de leur émetteur durant toute la durée du périple.

Photo Pierre McCann LA PRESSE

AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ DU CANCER

Six jours pour faire le tour du monde en Cessna: tout est prêt pour dimanche

Don Muir et André Daemen partiront dimanche matin, à neuf heures pour un tour du monde en Cessna 210 en quête d'un championnat qui devrait leur apporter la notoriété et aider aux «Ailes de la vie», l'oeuvre qu'ils ont décidé de patronner, des fonds qui pourraient atteindre un million de dollars.

MADELEINE DUBUC

Don Muir et André Daemen, on s'en souvient puisque la publicité a été assez généreuse autour d'eux, ce sont les deux jeunes pilotes, le premier, âgé de 26 ans, de Sioux, Ontario, le second, âgé de 22 ans, originaire de Montréal, qui ont été choisis parmi quinze autres candidats, dont les instigateurs du plan, Jean-Pierre Asselin et Donald Genest, à cause de leur forme physique et de leur expérience comme pilote de brousse et instructeur, pour partir à la recherche d'un championnat d'endurance et de vitesse nouveau genre.

Jusqu'à maintenant, le championnat de vitesse autour du monde dans un avion d'aussi petite taille est détenu par l'Américain Robert Mucklestone de Seattle, dans l'état de Washington qui, en 1978, réussissait le tour du monde en 7 jours, 13 heures, 13 minutes et 27 secondes. Les deux jeunes Canadiens espèrent réaliser l'exploit en moins de six jours, si Dieu et le temps leur viennent en aide.

On rencontre les deux jeunes pilotes trois jours avant leur départ, avec des représentants d'Air Canada, la compagnie qui, tout au long de leur périple, de Montréal à Montréal, en passant par St-Jean de Terreneuve, Shannon, Naples, le Caire, Bahrain, Bombay, Madras, Kuala Lampur, Manille, Guam, Majuro, Honolulu et San Francisco, verra à les aider. Romi Singh, le pilote air-canadien initiateur du projet qui vise à réunir des fonds pour la Société du Cancer est également présent à la dernière conférence de presse avant le départ. C'est lui qui rappelle que les Ailes de la vie existent depuis un an, que l'objectif d'un million de dollars que se sont fixés les organisateurs est loin d'être atteint, même si des compagnies comme Shell fournissent pour $80,000 d'essence et que plus de 75 groupes commerciaux se sont déjà inscrits comme supporteurs.

Romi Singh souligne également que pour aider l'oeuvre, on a demandé aux associations et organismes de souscrire $500 et aux individus $10, ce qui peut être fait chaque jour quand la générosité le dicte. Avec chaque don, le donateur peut coller un décalque sur le Cessna, au logo de sa compagnie ou avec un message personnel. Un médecin d'Air Canada assure que l'état de santé des deux jeunes pilotes est parfait, qu'ils seront munis de trousses médicales, qu'ils font chaque jour, en plus de plusieurs heures de vol, des exercices isométriques qu'ils continueront pendant le trajet afin d'activer la circulation dans leurs membres et qu'enfin, leur alimentation, protéinée, sans café et sans boisson gazeuse, a été soigneusement programmée.

Dix pour cent du montant qu'on espère tirer des dons publics a servi à la préparation du voyage et à l'aménagement du Cessna dans lequel voleront les deux jeunes aviateurs. Mais beaucoup de travail bénévole a été accompli depuis un an qui a engagé dans une action humanitaire une cinquantaine de personnes interessées à l'aviation, dont dix-huit pilotes d'Air Canada. Don et André viennent de faire, pendant quatorze jours, une tournée à travers le Canada afin de sensibiliser le pays à leur cause. «C'est une véritable épreuve d'endurance que nous entreprenons, a dit André, mais les résultats ne nous inquètent pas outre mesure. Il y aura sûrement des moments difficiles,le trajet Honolulu-San Francisco, par exemple (2,200 milles marins) est long... en Inde, on peut frapper la mousson ou des typhons, mais nous avons confiance et dans notre appareil et dans notre forme physique.»

Le championnat envisagé par les deux jeunes Montréalais a passionné l'opinion publique depuis plusieurs semaines. Près de 20,000 milles marins à franchir, cinq continents à survoler, une vingtaine d'étapes à atteindre,le temps d'un plein d'essence et la perspective d'aider à la recherche médicale, autant de raisons de passionner deux jeunes épris d'aventure et d'idéal et le public en général. De plus, tous ceux qui le veulent peuvent aller jeter un coup d'oeil sur le Cessna 210 avant son départ au hangar de Shell, CFA Canada ,9375, avenue Ryan, à Dorval ou encore assister au départ, à neuf heures, dimanche, le 1er août au matin.

Les dons, autant ceux des compagnies que ceux des particuliers, doivent être faits à Les Ailes de la vieSociété du Cancer, 1980 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E6 Tel: (514) 931-7548.

$900 d'amende au Quotidien de Chicoutimi et à un journaliste pour mépris de Cour

Le journal *Le Quotidien* de Chicoutimi et le chroniqueur judiciaire Mario Roy viennent d'être condamnés à des amendes de $500 et $400 pour ne pas avoir respecté une ordonnance de non-publication émise par un juge de la Cour des sessions de la paix dans le cadre d'une enquête sur mise en liberté provisoire d'un prévenu accusé de viol.

DANIEL MARSOLAIS

C'est le juge André Trotier, de la Cour supérieure, qui a rendu ce jugement au début du mois lequel, incidemment, a pour effet d'annuler le verdict d'acquittement prononcé par un Tribunal de première instance à l'endroit du journal et de son journaliste.

Brièvement résumés, les faits sont les suivants: en juillet 1981, le journaliste assiste à la comparution d'un prévenu accusé du viol d'une adolescente de 17 ans. A la demande du procureur de l'accusé, le juge d'instruction émet une ordonnance de non-publication avant l'enquête sur cautionnement. Le journaliste Mario Roy quitte la salle d'audience et, fort des renseignements qu'il possède déjà sur l'affaire, informations qu'il a obtenues de sources policières, rapporte le tout dans les colonnes du journal du lendemain.

A la suite de la publication de l'article du journaliste, la Couronne porte une accusation de mépris de Cour contre *Le Quotidien* et son journaliste. Ces derniers enregistrent un plaidoyer de non-culpabilité devant le juge Lucien Tremblay qui préside l'instruction. Le magistrat de Chicoutimi acquitte les accusés en statuant que le journaliste pouvait publier ce qu'il savait de l'affaire parce que sa connaissance des faits était antérieure à l'ordonnance de non-publication.

Le ministère public en appelle de ce verdict d'acquittement devant la Cour supérieure alléguant que le juge Tremblay a erré en droit. Après étude, le juge André Trotier réforme le jugement de première instance et condamne les accusés à une amende.

D'après Denis Tremblay, Directeur de l'information au *Quotidien*, le journal n'a pas l'intention d'en appeller de la décision du juge Trotier. Le journaliste Mario Roy, qui travaille maintenant au quotidien LA PRESSE, étudie pour sa part la possibilité de contester ce jugement en Cour d'appel du Québec.

GRC: procès de Draper aux assises d'automne

L'ex-assistant directeur adjoint des opérations au Service de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada, M. Howard Draper, a été sommé de se présenter à son procès, à la suite d'une enquête préliminaire, sous des accusations d'avoir volé la liste de membres du Parti québécois en 1973. Neuf autres agents de la police fédérale, qui font face aux mêmes accusations, subiront leurs procès lors des assises d'automne. Il se pourrait cependant que ces procès soient retardés jusqu'au jugement sur une demande de rejet des accusations contre l'inspecteur Claude Vermette, à cause de «commentaires dérogatoires» de la part du premier ministre du Québec, René Lévesque, au sujet d'un témoin de la GRC.

La Tribune publiée dès le 9 août

SHERBROOKE (PC) — Le quotidien La Tribune de Sherbrooke va reparaître lundi le 9 août.

Les 138 syndiqués ont approuvé à cinq heures jeudi matin, dans une proportion de plus de 85 pour cent, les termes de leur nouveau contrat de travail mettant ainsi fin à une grève de quatre mois.

Ils ont obtenu une augmentation salariale de près 40 pour cent répartie sur deux ans.

Le président du syndicat, M. Yvon Rousseau, s'est dit satisfait de la conclusion de l'entente même si les syndiqués n'ont pu obtenir la semaine de quatre jours qui constituait un point majeur des négociations.

Les employés du quotidien étaient sans contrat depuis juin 81.

L'hebdomadaire «Le Tribun» publié par les employés en grève, paraîtra pour la dernière fois mercredi prochain.

Pour faire sortir sa famille de Roumanie, il s'ouvre les veines

Après 18 jours de jeûne infructueux pour faire sortir sa famille de Roumanie, Anton Anghel, 34 ans, a tenu hier sa lugubre promesse.

A 11 heures du matin, rue de la Montagne, devant le consulat général de la République socialiste de Roumanie où s'étaient rassemblés un groupe de journalistes et d'amis, il s'est entaillé le bras droit, car il est gaucher.

LILY TASSO

Son sang a jailli abondamment, souillant le sentier et les marches menant à l'édifice consulaire. Des voisins qui observaient la scène de leur balcon ont alerté la police. C'est ainsi que le jeûneur roumain a été transporté rapidement à l'hôpital Royal Victoria. Entre-temps, des employés du consulat, armés de tuyaux d'arrosage, se sont appliqués à faire disparaître les traces gênantes.

«La coupure était profonde. Le médecin qui m'a examiné m'a dit que j'avais de la chance parce que mes nerfs n'avaient pas été touchés», rapporte M. Anghel, confus d'accaparer l'attention alors que des cas d'accident beaucoup plus sérieux ne cessaient d'affluer au service d'urgence. Le blessé a, de plus, a été examiné par un psychiâtre pour s'assurer qu'il n'avait pas de tendances suicidaires.

Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Après s'être ouvert les veines pour aider la cause de ses beaux-frères qui veulent quitter la Roumanie, Anton Anghel, 34 ans, va retrouver sa femme Titica, 28 ans, au dépanneur où elle travaille.

Non, Anton Anghel n'a aucune intention de s'enlever la vie, mais seulement d'attirer l'attention des autorités roumaines par son geste désespéré. Il espère qu'en embarrassant les fonctionnaires du consulat de Roumanie, ceux-ci demanderont à Bucarest de délivrer des visas de sortie à ses beaux-frères Mircea et Marian Servan, âgés respectivement de 26 et 24 ans, et à leur famille. Leur mère, Mme Ecaterina Steva, 50 ans, est arrivée au Canada il y a un an et demi, et leur soeur Titica, 28 ans, la femme d'Anton Anghel, est Montréalaise depuis trois ans.

Anton Anghel n'entend pas lâcher, bien qu'il ait perdu une quinzaine de livres les 18 derniers jours. Il reprendra donc dès 10 heures, ce matin, le jeûne interrompu avant-hier soir en prévision de la journée d'hier, de même que le «sit-in» devant l'édifice consulaire du 3664, rue de la Montagne.

Interrogé au sujet de toute cette affaire, M. Gheorghe Baltac, porte-parole du consulat général de la République socialiste de Roumanie à Ottawa, a déclaré à LA PRESSE que les cas humanitaires font, en général, l'objet d'une décision favorable de la part du gouvernement roumain. «Ces cas concernent les parents, le conjoint et les enfants. Mais pas les beaux-frères», d'insister M. Baltac.

A cela, M. Anghel répond: «Ce que je fais, je le fais pour ma belle-mère et pour ma femme parce que je suis plus fort qu'elles». Cette réunification de la famille lui tient d'autant plus à coeur qu'il a perdu son père, sa mère et son premier fils dans le séisme qui a détruit une partie de Bucarest en 1977.

OTTAWA - TORONTO - CHUTES NIAGARA
GROUPE EXCLUSIF ENTIÈREMENT ACCOMPAGNÉ
DU 1er AU 5 AOÛT
5 JOURS - 4 NUITS - 1 REPAS PAR JOUR
DANS LES EXCELLENTS HÔTELS
PLUSIEURS VISITES D'INTÉRÊT INCLUSES
• IL NE RESTE QUE QUELQUES PLACES •
VOYAGES YVON DUPUIS
RÉSERVEZ 523-2143
PERMIS DU QUÉBEC
DIMANCHE LE 1er AOÛT: SHELBURNE UNE JOURNÉE (VERMONT) 28,95$ CAN.

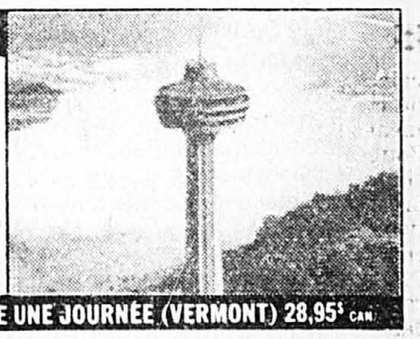

LOTO-SÉLECT
Date 28-07-82
NUMÉRO GAGNANT 7944
Ventes 97 758,50$

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	15	1 789,40$
dans n'importe quel ordre	115	149,10$

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER-D. LANDRY président et éditeur
la presse
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Encore la grève!

Victime d'un impitoyable destin, Montréal est encore une fois privé de ses transports en commun. C'est à la suite d'un nouvel échec des négociations dans la soirée de mercredi que la direction de la Fraternité décidait hier d'appeler chauffeurs et opérateurs à la grève générale et illimitée. Tout indique que l'assemblée syndicale, prévue pour 10 heures ce matin, ratifiera cette consigne. Ces hommes sont exaspérés et démoralisés. Ils oublient que la moitié des citoyens sont moins favorisés qu'eux.

Ce débrayage total, s'il paraît moins grave en plein été, demeure à plusieurs égards déplorable et inopportun. Déplorable d'abord pour les usagers à qui on enlève un mode de déplacement qui reste indispensable en toute saison, bien que les conséquences varient sensiblement suivant que la grève éclate en janvier ou en août. Déplorable également dans une perspective purement syndicale, l'arrêt de travail n'étant pas cette semaine une arme aussi tranchante qu'à l'automne; la CTCUM se montrera moins empressée à susciter une reprise des discussions. Pire: pour amener le syndicat à composer, elle aura la tentation de tolérer plus longtemps l'interruption du service. Déplorable enfin parce que, pour la première fois depuis décembre 1981, les deux parties avaient réussi au cours de la semaine écoulée à engager de véritables négociations sur le problème de fond, c'est-à-dire la proposition de l'employeur de faire appel à des surnuméraires, et la contre-proposition syndicale qui consiste à régler la question financière et opérationnelle de la Commission par des moyens qui excluent les surnuméraires. Pour la première fois, donc, en sept mois, la CTCUM avait conduit la Fraternité à reconnaître l'existence des difficultés d'ordre économique et fonctionnel qui gênent l'exploitation du service. La Commission avait surtout consenti à discuter des solutions alternatives suggérées par le syndicat. C'était un progrès considérable. Mais, soudain, le pont fragile lancé entre les deux interlocuteurs s'est effondré. A l'heure où la Fraternité gagnait des points à la table des négociations, elle n'a pu faire la ou les concessions qui auraient permis de réaliser un règlement en quelques jours. C'est que les chauffeurs d'autobus ne veulent ou ne peuvent pas envisager l'hypothèse de surnuméraires. Comme disent leurs porte-parole: «c'est viscéral!» Non seulement en raison du revenu supplémentaire qu'ils pourraient perdre. Il suffit de parler de «partiels» à un chauffeur d'autobus: c'est comme si la CTCUM voulait faire entrer des saboteurs, des corps étrangers, des martiens dans le système de transports. Cette résistance au changement est en effet viscérale, irrationnelle et contraire au progressisme syndical, surtout en temps de crise économique. Car, pour faire échec au régime des surnuméraires, qui pourrait créer des emplois nouveaux et améliorer le service, les chauffeurs sont prêts à faire des semaines de travail de 45, 50 et 60 heures, ce qui va à l'encontre de toutes les tendances actuelles dans le monde du travail, ce qui porte en outre atteinte à la sécurité.

À court terme, ce n'est pas la mauvaise loi 72 sur les services essentiels qui peut sortir Montréal de l'impasse où cette grève vient de le jeter. En effet le gouvernement a négligé de promulguer cette loi qui aurait au moins suspendu la grève aussi longtemps que les parties n'auraient pas défini les services essentiels. (Ce qui ne devrait pas empêcher la Fraternité d'assurer au moins le service aux handicapés sans lésiner sur les équipes).

Il n'y a plus guère qu'une porte de sortie, celle d'un arbitrage librement accepté par les deux parties, pour trancher au moins le problème des surnuméraires, le seul qui fasse obstacle à un règlement.

Michel ROY

L'apologétique du président Reagan

À entendre le président Reagan justifier les ventes de blé américain aux Soviétiques et condamner en même temps et du même mouvement l'achat par les Européens du gaz de Sibérie, on croirait assister à une brillante leçon d'apologétique administrée avec une suprême maîtrise. Mais la faiblesse de la démonstration a tôt fait d'apparaître.

À entendre le président américain, c'est pour faire mal aux Russes que les fermiers du Nebraska et de l'Iowa vont vendre du blé et des céréales que personne, du reste, ne se bouscule pour acheter. Comment allons-nous faire mal aux Russes? En exigeant du comptant, livré en devises fortes. Qu'est-ce qu'ils souffriront, ces malheureux Russes, quand il leur faudra payer sur livraison!

Ils souffriraient encore plus si M. Reagan décidait de les affamer et refusait de leur livrer une marchandise qu'ils ne produisent pas en quantité suffisante et dont ils ont absolument besoin pour survivre. Quelle arme plus efficace que la raréfaction des denrées alimentaires pour mettre une puissance, si grande soit-elle, à genoux? Mais il est d'autant moins question de refuser les denrées aux Russes que ceux-ci vont devoir payer en devises fortes et que ces rentrées vont faire le bonheur des grandes exploitations agricoles américaines pendant une année d'élections. Il faut savoir penser à tout.

Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais. À la vente de blé aux Russes, oui. À l'achat par l'Europe de gaz sibérien, non. Et la liberté du commerce entre nations? Ça..! Et le respect des contrats signés entre firmes européennes et les Russes? Ça..! Et la liberté du commerce, dogme de l'Amérique? Ça..! Ça, c'est le problème des Européens. À eux de se débrouiller.

Pour dissuader leurs partenaires allemands, français, italiens et anglais de respecter les contrats signés, l'administration Reagan remarque avec sévérité que ces échanges commerciaux vont enrichir l'ennemi. L'entreprise, gigantesque, comportant la mobilisation de plusieurs milliards de dollars, va également donner du travail à des milliers de chômeurs, souligne l'Europe. Une belle discussion de famille ou une belle chicane de famille, comme a dit le chancelier Schmidt.

Faire la guerre aux Russes jusqu'au dernier Européen reste le rêve lancinant de l'Amérique de la bonne conscience. Nos amis, alliés et voisins, une fois de plus, échapperont difficilement à l'accusation d'hypocrisie. Deux poids deux mesures: embargo sur le gaz, oui; embargo sur le blé, non.

Certains Américains, honnêtes et logiques, préconisent un embargo total s'étendant à la fois au gaz et au blé. C'est la position du commentateur William Saffire.

Mais il reste un petit mystère qui n'est pas éclairci. Les interdits de M. Reagan concernant le commerce du gaz sont lancés pour rappeler à la Russie sa conduite répréhensible en Pologne. Mais avant la Pologne, il y eut l'Afghanistan. Carter aussi décréta un embargo, dont le blé ne fut pas exclu. Fut-il suivi par ceux-là mêmes qui l'ont voulu? Le doute est permis.

Autant le dire, les sanctions ne sont jamais efficaces.

Guy CORMIER

Droits réservés

POINT DE VUE

Lait aux cochons

C'est un crime contre l'humanité de gaspiller de la nourriture.

Comme cela est vrai. Et comme c'est gênant pour le Manitoba de se faire réprimander par soeur Theresa, de Calcutta, pour avoir déversé dans les champs le lait invendu.

Mais même si nous regrettons le lait répandu, il ne semble pas y avoir, pour le moment, d'autre solution économique. Deux fromageries sont fermées au Manitoba parce qu'il y a trop de fromage sur le marché canadien.

Certaines personnes sont scandalisées du fait que le lait qui était autrefois utilisé par ces fromageries a été donné aux cochons ou répandu dans les champs.

Il est stupide de déplorer que du lait soit servi aux cochons. À l'époque où on consommait plus de beurre, des milliers de fermiers élevaient des vaches laitières et vendaient la crème aux laiteries. Le lait écrémé qui sortait à l'autre extrémité du séparateur était donné aux cochons. Il n'y avait et il n'y a toujours rien d'immoral là-dedans.

Le fait de répandre le lait dans les champs est peut-être différent. La surproduction de lait écrémé est un des résultats négatifs de l'administration de l'approvisionnement et des commissions de marketing qui, règle générale, assurent aux fermiers des profits raisonnables, et aux consommateurs des quantités suffisantes à un prix raisonnable...

Le Canada en donne de grandes quantités aux pays du Tiers-monde, où ce lait contribue souvent à régler des situations d'urgence. En donnant le lait écrémé aux Tiers-monde quand il n'y a pas urgence, on ne peut que faire du tort aux fermiers de ces pays. — Le 19 juillet

«The Brandon Sun»

Ils viennent rencontrer Dieu ici

Aujourd'hui même, à Montréal, se rencontrent des gens venant de 88 pays et qui passeront ensemble 26 jours à discuter d'un sujet qui leur tient tous à coeur: «Les étudiants, solidaires du peuple, vers une Église des pauvres». Comme autrefois, au temps de l'Action catholique vigoureuse qui éveillait les croyants à leurs responsabilité sociales.

JEAN-GUY DUBUC

La souche est la même puisque cette rencontre est celle de l'Assemblée mondiale du Mouvement international des étudiants catholiques et de la Jeunesse étudiante catholique internationale. Depuis quelques années, surtout chez nous, les mouvements de chrétiens se sont faits des plus discrets. Une exception: les regroupements de droite qui, eux, ont su se faire entendre de diverses façons. Les autres ont laissé croire qu'ils étaient disparus. Et c'est une surprise, très probablement pour beaucoup de gens, de voir qu'ils tiennent leur Assemblée mondiale à Montréal, qu'ils ont conversé leur souci d'engagement concret et qu'ils croient encore en une Église pauvre.

En même temps, cette semaine, se tient le congrès annuel de l'ordre de la Rose-Croix. Ils sont même déjà 3,000, à Montréal, venus des divers pays francophones, «qui sentent le besoin de repenser de fond en comble leur comportement quotidien». Eux aussi, à travers leur préoccupation spirituelle, veulent travailler à un monde de paix, veulent aider le monde à correspondre au projet de son créateur.

La Rose-Croix n'est pas une religion; mais elle regroupe des gens «religieux», c'est-à-dire des hommes et des femmes soucieux d'établir une relation avec un être supérieur qui préside aux destinées de l'humanité. Ils se préoccupent de fraternité et de solidarité, dans la vie de chaque jour, au bureau, à la maison comme au sein de la communauté locale ou internationale. Par des biais différents, ils rejoignent les préoccupations des jeunes catholiques.

Pas seulement eux: bientôt, ce sera au tour des Baha'is.

Ils seront, en septembre prochain, 10,000 membres de la Foi Baha'ie à participer à leur congrès international qui se tiendra ici. Ce sera même le plus important congrès international tenu à Montréal cette année. Les Baha'is subissent présentement une terrible persécution religieuse en Iran, pays de leurs origines, où l'intolérance des ayatollahs extermine les «hérétiques» au nom d'Allah. On les connaît mal; mais ils comptent trois millions de fidèles répartis dans 100,000 villes du monde. Eux aussi, ils viennent à Montréal pour refaire leur espérance dans un monde qui, à bien des égards, semble voué à l'égoïsme des puissants et à la méchanceté des fanatiques. Eux aussi, ils tentent de refaire des liens avec le spirituel, ils veulent s'alimenter de surnaturel. Étrange que ce soit à Montréal qu'ils viennent, de partout et de toutes les aspirations, pour s'abreuver à leur source.

La semaine dernière, c'étaient les Témoins de Jéhovah; demain, ce sera une autre foi. Tous les jours, on peut compter des centaines ou des milliers de personnes qui choisissent de transcender le pénible quotidien par un élan vers un nouveau palier de regard. Ces gens semblent croire que la solution de l'homme n'est pas dans les mains de l'homme. Ou que la solution du monde n'est pas dans la destruction du monde.

Beaucoup de gens, chez nous, se plaisent encore à ridiculiser les religions, le spirituel, la foi. Souvent, ils croient participer à une pensée progressiste. La venue de ces congressistes du monde entier manifeste pourtant une vision globale de l'humanité, une approche respectueuse de la condition humaine. Ils ne pensent pas être rétrogrades en parlant de fraternité, de partage, de solidarité. Ils n'ont pas la gêne de leur foi.

«Je suis athée, Dieu merci», disait André Gide. C'est la complexité de notre monde: il n'hésite pas à se contredire.

(Collaboration spéciale)

Robert Décary

Le temps joue en faveur de Joe Clark

Il y a dix-huit mois, le leadership de Joe Clark était sérieusement remis en question. Il s'en est fallu de peu qu'il fût désavoué par une majorité des siens. Des noms circulaient qui, sur papier tout au moins, lui faisaient mal: Mulroney, Crosbie, Crombie, Blaikie, voire Davis et Lougheed. Ses jours étaient comptés. Son parti ne pouvait plus voir en lui le chef qui reprendrait le pouvoir si stupidement perdu.

C'était sans compter sur la ténacité du jeune leader, non plus que sur celle du vieil adversaire libéral. La force de Joe Clark a toujours été, à maints égards, fonction de la faiblesse de Pierre Trudeau. L'inverse, depuis plusieurs années, est également vrai. C'est ce qui a valu à Clark de l'emporter en 79, puis à Trudeau de revenir à la charge en 80. L'électorat votait par dépit.

Aussi, le fait que Trudeau soit encore là, près de trente mois après son retour assorti d'une promesse de départ, explique-t-il que Clark soit encore là. Et vice versa. Mais il y a plus, maintenant. Avec le passage du temps, la population s'aperçoit bien qu'elle a fait une grave erreur en reportant au pouvoir une équipe usée qui prêchait la facilité, et en rejetant une équipe neuve dont la naïveté jurait dans le décor politique traditionnel. Joe Clark est devenu ce chef, toujours sans âme, certes, mais combien moins ridicule, que l'électorat a remords d'avoir laissé tomber sans lui donner sa chance. Il est devenu celui qui, toutes comparaisons faites, n'aurait pas été si mauvais. La population s'en veut, désormais, d'avoir été à ce point dupe de l'image.

C'est ce phénomène que les libéraux devraient craindre le plus. Plus le temps passe, plus le point de comparaison demeure Trudeau, plus la population s'en veut et plus Clark demeure ou devient une alternative valable, éventuellement indélogeable si Trudeau s'avisait de prolonger encore longtemps son règne. Le taux d'insatisfaction, il faudrait dire d'écoeurement dans certains cas, à l'égard de l'équipe actuelle est tel, que chaque jour qui passe est un clou additionnel qui s'enfonce dans le cercueil libéral.

En toute justice pour Clark, il faut dire que même si on doit attribuer à Trudeau une large part de sa résurrection, il s'est aussi gagné le respect d'un électorat jadis réfractaire, celui du Québec, par la force de ses poignées. Multipliant les visites au Québec, s'exprimant de mieux en mieux en français, adoptant une vision de l'histoire et une conception du fédéralisme qui rejoignent celles d'une majorité de Québécois, il est devenu une planche de salut pour ceux qui croient encore que le fédéralisme peut être coopératif et rentable.

Et pendant que l'étoile du chef conservateur, jamais filante, rarement brillante, mais à tout le moins jamais pâlissante, continuait à dominer le firmament de son parti, ses adversaires présumés semblaient se résigner à ne plus lui faire la lutte. Stratégie, peut-être, de leur part, en raison, notamment dans le cas de Brian Mulroney, d'un début trop empressé qui faisait craindre un essoufflement au dernier tour de piste. Mais à moins d'un revirement inattendu, et en l'absence de toute étoile filante dont la victoire électorale serait davantage assurée, Clark vogue allègrement vers une reconduction de son mandat, en janvier prochain, à Winnipeg, comme si le Parti conservateur, conscient, cette fois, que l'avenir pourrait lui appartenir longtemps, serrait les rangs autour du jeune chef. Le militant qui voudra déloger Clark devra se demander, du même coup, par qui le remplacer, surtout si le parti ne veut pas perdre le terrain qu'il a si durement acquis au Québec. La réponse n'étant pas évidente, l'appui à Clark pourrait prendre des proportions inattendues.

Le scénario ne se termine pas là pour autant. Qui dit que Trudeau, une fois Clark reconfirmé dans ses fonctions jusqu'à la prochaine élection générale, ne quittera pas en coup de vent, laissant la porte toute grande ouverte à un successeur qu'il ne cherchera pas à imposer (en serait-il capable, de toute façon, une fois parti?) et qui pourrait bien être, au grand dam du chef démissionnaire mais à la grande joie des militants, cet oublié inoubliable qui a nom John Turner et qui représente, à l'heure actuelle, le seul candidat qui pourrait tenir tête aux conservateurs et ramener au bercail libéral les brebis que Trudeau a égarées? Si match Turner-Clark il y avait, avec un Turner prenant siège en Colombie-Britannique et reprenant son accent d'anglophone ayant appris son français dans les rues de Montréal, il faudrait s'attendre à aller en supplémentaire et ne pas se surprendre si les libéraux, qui, en dépit de tout, comptent encore, s'il faut en croire les sondages, sur une clientèle acquise, partout au pays, qui ne demande qu'à s'accroître, réalisaient l'impossible.

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 30 JUILLET 1982

EN VRAC

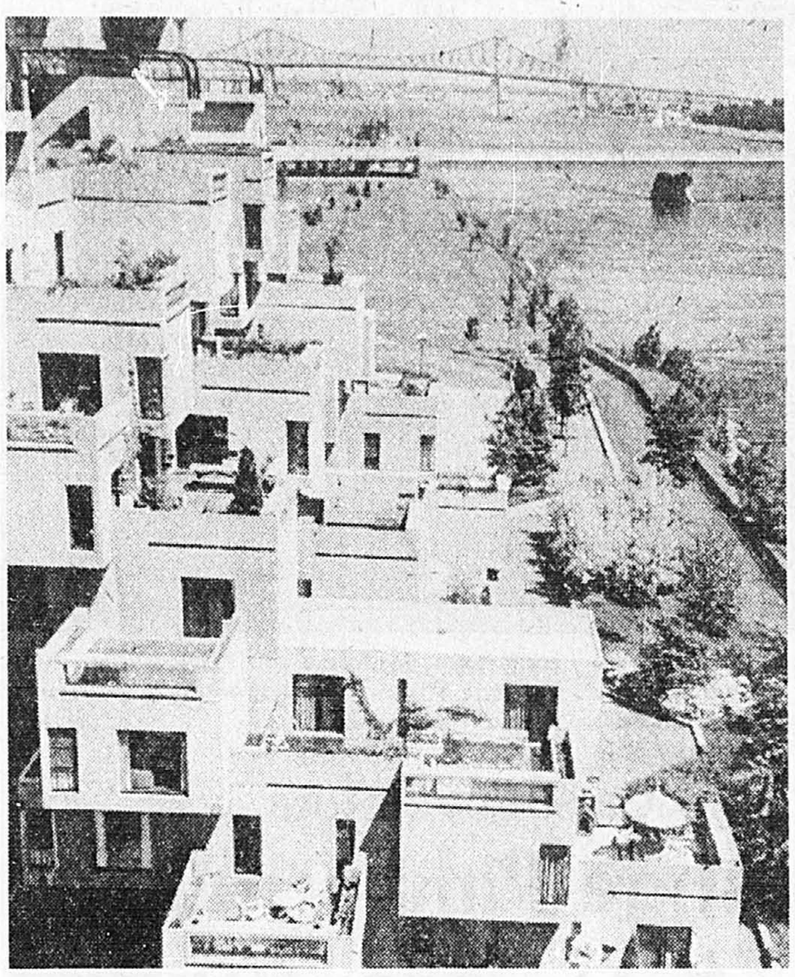

Un de nos nombreux éléphants blancs

Bel acte de sauvagerie, diront certains, et bien NON, détrompez-vous, car d'après la loi, il n'y aurait là aucun acte de cruauté. L'automobiliste s'est acharné sur l'animal parce qu'il pouvait le faire en toute impunité.—

Devrions-nous souligner qu'un chien n'est tout juste qu'un être vivant et qu'il n'a le droit à l'existence que lorsqu'il est possédé, c'est-à-dire, en d'autres termes, lorsqu'il représente un capital que l'on ne peut molester sans inconvénient devant la Loi du Capital...

Nous entrevoyons un phénomène de société où la morale personnelle ne découlerait plus désormais que d'une vague conscience collective qui n'existe et ne se maintient que par la nécessité et l'application des lois.

Dans l'état actuel de ces mêmes lois, et pour peu que vous n'aimiez pas les chiens ou les chats, et que vous agissiez par plaisir ou tout simplement pour rien, personne ni aucune législation ne peut vous interdire d'exercer des sévices avec acharnement comme je l'ai vu faire pourvu que l'animal n'ait pas de maître et surtout, pourvu que vous lui infligiez ces tortures avec votre automobile. Vous ne risquez rien et c'est gratuit. Profitez-en, car les gouvernements pour lesquels tout est prétexte à faire de l'argent, établiront bientôt peut-être un permis pour officialiser, en ville, ce genre de massacre comme ils l'ont fait pour la chasse dans la forêt. Pourquoi pas?

François BOUCHER
Montréal

Habitat 67 : à vendre !

Il y a quelques années, LA PRESSE publiait une photo de «l'orgueil» de l'Exposition Internationale de 1967, Habitat '67.

Je me souviens très bien de ce projet insensé de 1 067 logements mis de l'avant à l'occasion de l'Expo. J'avais alors dénoncé cette entreprise lors d'une conférence devant les membres d'un club social de Montréal.

Le ministre fédéral responsable, l'honorable Deschatelets, aujourd'hui sénateur, m'avait fait venir à Ottawa pour connaître mon point de vue. Le projet (après avoir été réduit à 167 logements) ne fut autorisé qu'après la démission du ministre et son remplacement par monsieur Cardin de Sorel.

Hélàs, mes craintes étaient plus que fondées, car le coût de chacun de ces 167 logements fut de 125 000$ (en beaux dollars de 1966 et '67!), alors que 67 logements ne furent pas terminés à l'intérieur...

Pour illustrer ce que devait être la maison du peuple de demain, ce fut une faillite totale.

Voilà maintenant que LA PRESSE nous apprend que les trois immeubles sont à vendre par la SCHL.

Personne ne s'est encore opposé à ce dessein du mandataire du gouvernement fédéral.

Je ne crois pas qu'il soit acceptable que le terrain sur lequel ces immeubles ont été construits, soit vendu à l'entreprise privée, car il s'agit d'un lieu appartenant au patrimoine de tous les Montréalais, d'un site exceptionnel sur les rives du Saint-Laurent.

Que l'on veuille vendre ces cabanes de béton, déjà largement subventionnées par la société, pour loger des biens nantis, passe encore.

Mais le terrain doit être préservé pour toute la communauté.

La solution réside à transformer l'ensemble en condominium sur un terrain loué pour 66 ans, semblable à la formule retenue pour la mise en valeur (?) de l'île des Soeurs.

J'expédie une copie de cette lettre ouverte au ministre responsable de la SCHL, de qui j'attends une réponse qui sera expédiée à LA PRESSE, en temps et lieu.

Paul-O. TRÉPANIER
architecte
maire de Granby

Cruauté parfaitement légale

J'étais témoin récemment d'un accident apparemment sans conséquence, la victime n'ayant pas droit à la parole et pour cause, puisqu'il s'agissait d'un chien. Un animal écrasé, chose banale dans nos rues et sur nos routes me direz-vous!

Oui, mais... car il y a un MAIS qui nous conduit au-delà de l'accident: le conducteur qui roulait à vive allure, ayant freiné au moment du choc, se reprit et redémarra aussitôt. A cet instant l'énorme et malheureux animal — un setter irlandais — à moitié assommé par le premier coup, passa sous la voiture — une Rabbit — et fut traîné sur 300 pieds environ.

J'eus l'occasion d'apercevoir l'expression du conducteur avant qu'il ne disparaisse: imperturbable et déterminée, avec une légère pointe d'angoisse. Sans doute se demandait-il quand ce stupide animal qui continuait à se broyer les os et se roussir la peau et les chairs au contact des parties brûlantes du moteur et de l'échappement allait-il enfin se décrocher. Aussi, avec un sang-froid sans pareil et qui n'a d'égal que celui de la passagère assise à son côté, l'homme, en accélérant, surmonta-t-il l'horreur de son geste, abandonnant alors derrière lui une loque sanglante.

À L'HEURE DU HAMBOURGEOIS

Comme je suis francophone de naissance, de culture et de goût, comme j'apprécie sincèrement la Charte de la langue française, et, avec bien plus d'enthousiasme encore, la ténacité séculaire des Québécois qui ont sauvé notre langue contre les vents et les marées de l'histoire, me voilà donc comblé! Le hamburger n'a plus qu'à réintégrer la basse cuisine, c'est désormais le fier hambourgeois qui trônera dans toute noble «cuisinerie.»

Qu'importe que ce dernier terme soit désespérément absent de nos dictionnaires. Qu'importe que le mot «hambourgeois», dans son sens traditionnel bien entendu, prenne le «h» aspiré dans notre langue. Je déguste-rai donc un n-ambourgeois, sur la foi d'un slogan publicitaire dont la linguistique résolument nouvelle semble enchanter l'Office.

Si l'Office est pour nous le guide et le garant du bon usage, toutes ces folleries-là me rendent ben perplexe. Ch'sé pu si je dois pas à mon tour mélanger allégrement niveaux et syntaxes. J'su tout juste un pauv' prof de français qui, des fois, sent que sa langue bien-aimée branle une miette dans l'manche, malgré les discutables conquêtes des chiens-chauds, des stop, des petits harengs et autres hambourgeois.

Veuillez transmettre mes sentiments d'admirative reconnaissance à madame Lysiane Gagnon et à Girerd qui ont bien mieux que moi traité de ces sujets.

Paul-Pierre TROESTLER
professeur au Cégep de Jonquière

Chrétiens, regardez-vous!

À propos de la lettre parue le 15 juillet 1982 dans «LA PRESSE» et intitulée «Les Eglises condamnent l'action d'Israël au Liban».

Monsieur André Vallée
Secrétaire général
C.E.C.C.
Ottawa

Monsieur,

Vous, les Eglises chrétiennes (du Canada), de quel droit condamnez-vous Israël? Regardez votre Histoire et voyez le sang dont vos mains se sont couvertes depuis vos origines. Vous n'en êtes pas à un massacre près! Vous devriez vous considérer en mauvaise position pour juger les enfants d'Israël, car le temps n'a pas encore effacé de la mémoire du monde les souvenirs des crimes que vous avez commis contre eux. Le Christ n'a-t-il pas dit: «Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre»! Vous oubliez souvent les enseignements de votre Maître!

On serait porter à croire que les guerres religieuses qui sévissent en Irlande et en Afrique du Sud vous inciteraient à plus de discrétion; ces guerres durent depuis des décennies et il ne semble pas y avoir espoir de les voir se régler un jour, car elles sont enracinées dans le chauvinisme et le dogmatisme chrétiens.

Votre lettre fait montre de bonne volonté naïve mais elle n'apparaît que comme l'expression de voeux pieux qui vous permettent de faire bonne figure aux yeux de vos fidèles.

Louise-A. MAYER
Outremont

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

INTOLÉRANCE

L'ignorance des chauffeurs d'autobus de la CTCUM fut démontrée aux moniteurs et enfants de notre camp de jour le jeudi 8 juillet dernier. Le chauffeur d'autobus a refusé de laisser entrer notre groupe de 15 enfants dans son autobus vide prétextant que le ratio adultes/enfants n'était pas assez élevé.

Un appel à la division des consommateurs de la CTCUM nous a confirmé qu'il n'existait aucun règlement concernant le ratio adultes/enfants dans un autobus de la CTCUM.

Nous croyons avoir été leurrés par ce chauffeur d'autobus et nous pensons qu'il est intolérable de pénaliser de jeunes enfants de cette façon.

Maria KRETSCHMAR
Coordonnateur junior
Camp de jour
YMCA de St-Laurent

Les chômeurs se sentent menacés

Lors de son dernier discours sur le budget, M. MacEachen ne s'est pas gêné pour imputer une bonne partie de la responsabilité de l'accroissement de son déficit aux coûts de l'assurance-chômage, en se gardant bien de dire que la part d'Ottawa n'atteint même pas 20% (employeurs et employés contribuant à la majeure partie de la caisse).

La semaine dernière, le vérificateur général du Canada établissait à $7 milliards les sommes versées en prestations cette année. Il annonçait aussi un nouveau système de contrôle pour réduire les montants versés en trop.

On sait par ailleurs que le gouvernement à l'intention de réviser à la baisse le régime d'assurance-chômage à l'automne... De toute évidence, il est en train de préparer le terrain:

«(...) chaque fois que l'on nous a présenté des modifications (au régime d'assurance-chômage), par hasard ou à dessein, nous avons eu droit auparavant à une campagne savamment orchestrée sur les prétendus abus du régime. Ainsi, on conditionnait les gens et on les préparait à accepter ces modifications supposément destinées à réduire les abus ou à resserrer les mécanismes de contrôle.»

Ce n'est pas le Mouvement Action-Chômage qui a dit ça, mais bien M. Bryce Mackasey, l'ex-ministre libéral qui a fait adopter la loi de l'assurance-chômage en 1971, qui a déclaré cela en pleine Chambre des communes, le 19 juin 1980.

Ces sommes versées en trop par l'assurance-chômage proviennent, dans la grande majorité des cas, d'erreurs administratives de toutes sortes, souvent de la part de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration (CEI) elle-même.

Rappelons-nous les 15,000 chômeurs et chômeuses obligés de remettre entre $1 et $900 en 1978 à cause d'une erreur (reconnue) de la Commission d'assurance-chômage. Ce n'est sûrement pas par hasard que depuis ce temps le gouvernement a cessé de faire la compilation des sommes versées en trop: la différence entre ses erreurs et les véritables fraudes devient gênante à la longue pour une administration qui coûte si cher...

D'ailleurs, une étude citée par «Opération-Chômage» (Sherbrooke 1978, avec l'Aide Juridique de l'Estrie) établit le pourcentage de fraudeurs à .002% de l'ensemble des bénéficiaires et à .4% du total des sommes versées par l'assurance-chômage. Quant aux contrôles exercés en collaboration avec les employeurs, il est à noter que le rapport estime que pour chaque dollar fraudé par un prestataire, les employeurs fraudent l'assurance-chômag de $3 au plan des contributions...

Le gouvernement, par son entêtement à maintenir sa politique monétariste, provoque lui-même une montée en flèche du chômage au pays. En modifiant le régime d'assurance-chômage, aura-t-il le culot de faire croire que les chômeurs et les chômeuses sont responsables de leur situation? La dernière fois, en 1978, la campagne anti-fraudeurs précédant la loi C-14 (actuelle loi d'assurance-chômage) avait coûté $1 million... et le gouvernement dit que le régime coûte cher!

Ne serait-il pas plus logique et plus sage de réduire les coûts en s'attaquant au chômage plutôt qu'à ses victimes???

Mariolaine BOIVIN,
Mouvement Action-Chômage
Montréal

RACISME

Le racisme c'est l'exercice de l'ignorant qui se perd dans son ignorance. Il agit à la limite de sa vision et dans le plein de son egocentrisme. C'est l'animal même qui est condamné et dominé par son instinct primaire. Dans le bas fond de son ignorance il évolue joyeusement, se contemple et craint malgré lui la lumière de la réalité et de la vérité par ses réflexes conditionnés, maladroits et réfractaires. Il est et reste méchant par le manque d'ouverture à l'information, aux suggestions et aux événements. Il reste très difficile à approcher parce qu'il s'émerveille follement dans son arrogance. C'est pour cela qu'il ne peut pas vivre en société, il ne connaît pas ce que c'est que l'amitié, ni le partage. Il est hypocrite et agressif, surtout quand il se sent protégé. C'est un être vil, menteur, hypocrite et lâche. C'est quelqu'un qui ne prend pas la responsabilité de ses actes malhonnêtes, débiles, irraisonnés et criminels, car il se croit toujours innocent. C'est le fait même de son irresponsabilité. Quand on sait que le fou, le débile se lance toujours corps et âme dans le feu de l'action, sans jugement, sans prévoir les effets et les conséquences de ses actes. C'est l'élément qu'il faut éviter à tout prix même s'il reste très minoritaire en société. D'un élan comme un animal sauvage il peut tout ébranler, tout dévaster sur son passage.

Il reste à dire et à se demander que doit faire le fermier qui se sent menacé par des vermines. Il doit d'abord en être conscient afin de s'armer en conséquence. Car quand les vermines font rage dans les plantations c'est toute la population qui est menacée et concernée. Si le blé se cultive bien c'est certain qu'on mangera du pain frais à bon compte.

Joseph Pierre LÉONARD
Montréal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (fermé le samedi)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Detaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Tele-Presse	285-7306
Annonces classees	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrieres et professions, nominations	285-7320

Pour mieux répondre aux besoins des enfants doués

L'auteur est directeur adjoint du Bureau des ressources en développement pédagogique et en consultation personnelle à la Commission des écoles catholiques de Montréal. L'article fait suite à une chronique de Lysiane Gagnon intitulée «La tentation de l'élitisme» et publiée dans LA PRESSE du 22 mai dernier. Il s'inspire largement d'un document présenté au ministère de l'Éducation du Québec, document auquel il a contribué avec M. Conrad Barbeau, Mmes Pierrette Massé et Suzanne Vincent, MM. Alexandre Biron, Françoys Gagné, Michelin Lavoie, Jérôme Poirier et Michael Thomas.

MARCEL ST-JACQUES

La douance ne connaît pas de frontières. Derrière le rideau de fer comme celui de bambou, dans les pays du Tiers-monde comme dans les pays industrialisés, sans égard à la race ou à la religion, les enfants doués ou talentueux commencent à trouver réponse, au moins partiellement, à leurs besoins spécifiques.

Nonobstant les services développés dans plusieurs pays il est quand même nécessaire de souligner qu'aux États-Unis, depuis 1971, existe l'Office for the Gifted and Talented au sein même du Département américain de l'Éducation à Washington qui coordonne les différents projets et fournit aux États intéressés des subventions spéciales. Au Canada, même si la situation diffère d'une province à l'autre, la majorité supporte des initiatives dans ce sens et quelques-unes possèdent même une législation reconnaissant l'existence des doués et talentueux et préconise de bien les servir. Au Québec, aucune politique globale ne s'applique spécifiquement aux enfants doués ou talentueux. On laisse aux instances locales le soin de pourvoir adéquatement aux besoins particuliers de ces enfants.

Définitions et incidence

Dans le langage populaire, les termes «doués», «surdoués» et «talentueux» ont valeur de synonymes. Toutefois, l'un d'eux, le mot «surdoué» a acquis au cours des dernières années une popularité toute spéciale en tant que concept omnibus pour désigner les enfants qui se démarquent de la population générale par leurs habiletés ou leurs talents exceptionnels. On doit en grande partie aux médias de masse la généralisation de ce terme jugé sans doute plus percutant dans une manchette! Signalons de prime abord l'étonnante diversité observée au sein du groupe des individus doués ou talentueux: loin de constituer un sous-groupe homogène, ils manifestent entre eux autant de différences que celles qu'on peut constater dans la population générale.

Nonobstant cette diversité, ces individus partagent tous, sans exception, une caractéristique commune. En effet, ils possèdent tous, directement ou indirectement, une compétence nettement supérieure à la moyenne dans un ou plusieurs domaines d'habiletés, laquelle se manifeste souvent par une performance exceptionnelle dans un ou plusieurs champs d'activités.

La tendance la plus marquée propose de concevoir la douance comme un domaine de compétence aux plans des habiletés intellectuelles, créatrices, socio-affectives ou sensori-motrices et par ailleurs de concevoir le talent comme un domaine de performances aussi diversifiées que l'est l'activité humaine. Une telle approche permet d'identifier ainsi au moins 20% d'une population donnée et ce qui permettra de parler ainsi d'enfants doués (17%) de plus doués (3%) et effectivement de surdoués (0,1%).

Objections et réfutation

Mais de parler de services appropriés pour les élèves doués ou talentueux présentement soulève souvent des objections. Il serait peut-être intéressant de les étudier et d'essayer d'y répondre.

Les principales objections concernent quatre points: l'élitisme, l'autosuffisance, le caractère non prioritaire et le vedettariat. Quant à l'élitisme, il convient de rappeler que l'égalité des chances, loin de signifier un même traitement pour tous, tient davantage, tout comme le mentionne le Conseil supérieur de l'éducation, de la nécessité d'avoir les mêmes chances dans la réalisation de son cheminement personnel. L'égalité ne signifie pas d'obtenir l'uniformité des individus à la ligne d'arrivée mais plutôt de fournir un support relatif au potentiel de chacun dès la ligne de départ et durant la course. Ce principe a prévalu dans l'élaboration de la politique pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Il serait important de soutenir également cette démarche chez les élèves doués et talentueux car le contraire amène des conséquences négatives d'abord au point de vue personnel, puisqu'il prive ces individus d'un encadrement nécessité par leurs besoins, et au point de vue social, ensuite puisqu'il entraîne une perte de talents qui prive la communauté des apports que pourraient fournir ces individus dans leur milieu. Il y a des paradoxes inquiétants qui illustrent bien l'irrationnel de certaines positions dans ce débat. Rarement rencontrons-nous des personnes qui s'opposent à l'existence d'une élite sportive. Un Québécois devient-il champion d'une discipline sportive donnée, que tous les Québécois se sentent valorisés par identification. Mais souhaiter que l'école favorise le développement de tous les domaines de douance, de tous les champs de talent appelle de la part de certains une condamnation sans équivoque comme s'il était facile d'admettre que certains d'entre nous sont meilleurs au plan d'un rendement physique mais inadmissible de l'admettre aux plans des habiletés cognitives, socio-affectives et créatrices.

Quant à l'auto-suffisance, il est faux de mentionner que tous les élèves doués ou talentueux se débrouillent bien et atteignent le développement intégral de leur personne. Ils n'ont pas moins besoin du maître, ils en ont besoin différemment; ils n'ont pas des besoins supplémentaires mais des besoins différents à leur style d'apprentissage. Bien sûr, la non-prise en charge de ces enfants n'engendre pas nécessairement plus de risques de «décrochage scolaire» mais l'isolement dans lequel ils se réfugient souvent entraîne des conséquences négatives sur le plan personnel. Ainsi, verra-t-on ces élèves adopter des comportements d'agression ou de démission devant la tâche ou devant leurs camarades, comportements traduisant souvent l'ennui ou la frustration que l'école leur inspire. On remarquera également qu'ils peuvent atténuer volontairement leur rendement dans le sens d'une régression vers la moyenne dans le but d'éviter l'isolement et ainsi se fondre au groupe et s'identifier à ses membres.

Ce ne peut être que notre ignorance du sujet qui nous excuse ainsi. Comment un agent éducatif conscient de besoins d'individus qu'il sert peut-il éviter de vouloir répondre à ces besoins en croyant que des enfants peuvent totalement s'assumer. Il y a dans cette objection une espèce d'aigreur, j'allais dire presque une attitude vengeresse face à cette inégalité de douance. On dirait que certains adultes, devant cette répartition inégale de talents, voudraient punir l'enfant doué de son état comme si ce dernier affichait une tare intolérable d'être ce qu'il est. Serait-il incongru de croire qu'il peut être difficile pour un adulte de constater ses limites par le témoignage d'enfants doués ou talentueux qui bien soutenus rendent de plus en plus évidentes de telles limites.

Quand au caractère non prioritaire de la prise en charge de ces élèves, il importe de rappeler que le fait de privilégier une clientèle ne signifie nullement la mise à l'écart des besoins des autres élèves. Une priorité retenue peut avoir préséance sur d'autres mais ne les balaie pas pour autant. Aussi, ne serait-il pas acceptable que les besoins spécifiques de cette clientèle qui constitue plus de 20 pour cent de la clientèle totale soient pris en considération du fait même de leur nombre? Les enfants doués ou talentueux ne viennent-ils pas de toutes les strates de la société. Nous croyons que la période de compressions budgétaires convie les administrations publiques à rationnaliser l'octroi de leurs ressources et non à délaisser certains champs de leurs responsabilités; encore faut-il reconnaître comme responsabilité, la nécessité d'une prise en charge de cette clientèle.

Quant au vedettariat, il convient de signaler que le fait de prendre en charge ces individus ne les amène pas à être snobs, arrogants ou égoïstes mais affine leur sens des réalités, développe une saine humilité et augmente leur respect de soi et des autres. Il semble acquis que certains comportements d'adultes ont comme effet d'étouffer des élèves chez lesquels on a décelé, souvent à tort, des intentions à se prendre pour un autre. Les comportements d'arrogance qui leur sont imputés ne traduisent-ils pas la peur de l'adulte face aux réponses à leur fournir ou l'écran derrière lequel se cachent les attitudes mêmes de certains adultes? Ajoutons que la prise en charge de ces élèves peut même avoir des effets bénéfiques dans l'intervention auprès des autres: l'enseignant reformule certaines stratégies d'enseignement parce qu'il devient plus conscient des modes d'apprentissage spécifiques et des styles cognitifs différents, ce qui l'habilite à réorganiser certaines situations pédagogiques auprès de l'ensemble des élèves.

Conclusion

L'expérience d'autres pays, en particulier les Etats-Unis, nous fournit une documentation imposante et ici tout n'est pas dit. Je crois tout de même qu'il est plus que temps que notre société s'intéresse à ces enfants, futurs citoyens qui auront à participer aux mieux-être de chacun. Il y a certainement place au sein de notre communauté pluraliste pour une réflexion profonde. Chaque fois que nous avons dû nous questionner sur la façon de mieux répondre à de nouveaux besoins, chaque fois de tels mouvements ont été profitables et ont permis d'améliorer les services. Il faut donc espérer que le ministère de l'Education assumera dans un avenir rapproché un leadership certain à ce dossier et que les Commissions scolaires sauront inscrire le développement de services pour ces élèves à l'intérieur de leurs priorités à l'instar de quelques-unes comme la Commission des écoles catholiques de Montréal ou la Commission des écoles protestantes du grand Montréal.

CINÉMA

Serge Dussault

«J'ai autre chose à faire que de me battre seul contre la censure»

— Roland Smith

Le Cinéma X de Roland Smith, dont l'ouverture avait fait beaucoup de bruit en février dernier, a fermé ses portes très discrètement à la mi-juillet. Mais depuis quinze jours, les ouvriers s'affairent dans les deux salles de la rue Papineau. On repeint les murs, on rafraîchit le hall, on réduit le nombre de sièges (197 et 133 au lieu de 220 et 140) pour permettre l'installation d'écrans plus larges, on installe des projecteurs 35mm tout neufs. Et on change la marquise. Le Cinéma X s'appellera dorénavant l'Autre cinéma. Il rouvrira ses portes vendredi prochain, 6 août, avec trois films qui garderont l'affiche jusqu'au 12: *le Grand Meaulnes, Passion d'amour* et *Salo, ou les 120 journées de Sodome.*

Que s'est-il passé? La fesse étant notoirement rentable, peut-on imaginer que le Cinéma X ne faisait pas ses frais? Ou Roland Smith a-t-il cédé à la virulente campagne féministe menée contre son rêve de «mettre à la portée du public un cinéma érotique de qualité, à la fois explicite et de bon goût»?

Roland Smith proteste: «La tentative de boycottage des féministes n'a aucunement influencé ma décision et le cinéma était rentable... Pas suffisamment, mais rentable tout de même. Disons qu'ayant acheté l'édifice, j'opérais sans profit ni perte.»

Les raisons qu'il invoque pour expliquer cette fermeture sont de deux ordres: il manquait de temps et il en avait assez de se buter à la censure.

«Je consacrais les deux tiers de mon temps à cette salle-là. J'aurais pu continuer en présentant des films comme tout le monde. C'est pas ça que je voulais.»

Où et comment trouver des films érotiques qui sortent de l'ordinaire? La majorité seraient bloqués à la censure! Roland Smith croit savoir, d'autre part, que la Commission d'étude sur le cinéma ne recommandera pas la création de salles de cinéma X. Alors, un peu découragé, et se souvenant de sa vocation première, il se tourne vers l'autre cinéma, le «bon», le cinéma dit d'art et d'essai. Il nous promet à l'Autre cinéma des films de répertoire présentés en copies flambant neuves et des primeurs. A titre d'exemple de ce qu'il compte présenter, il m'annonce qu'à Noël l'Autre cinéma offrira aux cinéphiles une série de Marx Brothers sous-titrés en français, dans de nouvelles copies.

Mais le premier mois sera consacré à des reprises.

L'idée de Roland Smith est de faire de l'Autre cinéma un complément de l'Outremont. Les films y resteront à l'affiche tant que la fréquentation des salles le justifiera.

Smith a donc renoncé à se «battre pour une libéralisation de la censure cinématographique au Québec». Parions que nous n'y perdrons pas au change.

Ne pas y perdre au change, c'est, de toute évidence, ce que croit le *Regroupement féministe contre la pornographie*, qui faisait parvenir hier un communiqué triomphant aux journaux. «Première victoire, y lit-on... Recul de l'industrie sur le projet des salles X...»

●

Succès étonnant du *Napoléon* d'Abel Gance à la Place des Arts. Taux d'occupation de 94%, critiques enthousiastes. Le public montréalais découvrait un cinéma oublié. Peut-être comprendra-t-on maintenant pourquoi il est souvent dit que, d'une certaine façon, le cinéma est mort avec le parlant.

Le bruit courait cette semaine que cette version du *Napoléon* d'Abel Gance — il y en a d'autres, dont une de la Cinémathèque française que nous verrons peut-être un jour — sera de nouveau présentée à Montréal. A $10 du billet, et sans orchestre cette fois, la musique de Carmine Coppola ayant été enregistrée. On parlait de la mi-octobre, dans une des salles de la chaîne Odéon. Vérification faite à Toronto, puisque c'est là que les décisions se prennent, je dois jeter une douche d'eau froide sur votre enthousiasme: le film ne pourra pas sortir avant avril 1983. Question de droits, semble-t-il.

Financièrement, par contre, l'opération *Napoléon* n'a pas été un succès. Quelque chose comme $30,000 de profits, me dit Jacques Ouimet, et des dépenses de l'ordre de $340,000. Carmine Coppola, qui est venu diriger lui-même les musiciens de l'OSM exécutant sa musique, aurait à lui-seul empoché quelque chose comme $60,000.

■

La Guerre du feu, produit par Denis Héroux et John Kemeny, aurait rapporté $30,5 millions aux Etats-Unis et au Canada depuis sa sortie en février dernier. Une version en 70mm avec son stéréo Dolby prend l'affiche aujourd'hui au Champlain. — Une petite erreur dans une dépêche publiée hier dans LA PRESSE: c'est le 4 août 1960, non le 29 juillet, qu'est morte ***Marilyn Monroe***. Et, pour rappeler cet anniversaire, le cinéma Outremont présentera mercredi deux films de MM: *The Misfits*, son dernier, et *Asphalt Jungle*. — *A Midsummer Night's Sex Comedy*, le dernier ***Woody Allen*** qu'on peut voir dès aujourd'hui à Montréal, sera présenté hors concours au festival de Venise (28 août au 8 septembre). — Un film pour enfants au Cinéma Lumière: *D'Artagnan l'intrépide*, un dessin animé de John Halas avec musique de ***Michel Polnareff***. — Au Conservatoire d'art cinématographique demain soir: *la Femme du boulanger* de ***Marcel Pagnol***. — Le tournage de *Louisiane*, d'Etienne Périer (avec ***Denise Filiatrault***) doit commencer en octobre aux Etats-Unis. — Tous les jours, au Pavillon des expositions de Terre des Hommes (ex-pavillon de la France), un pianiste accompagne comme au temps du muet les films de ***Raoul Barré***, un montréalais mort en 1932 qui fut un pionnier du cinéma d'animation en Amérique du Nord.

Le sous-secrétaire aux Affaires étrangères du Mexique, Manuel Tello, semble trouver fort peu intéressante l'allocution prononcée par Luis Pastori, chef de la délégation vénézuélienne à la conférence organisée par l'UNESCO à Mexico. Quelque 150 nations ont envoyé des représentants à cette réunion. téléphoto UPI

À LA CONFÉRENCE DE MEXICO SUR LA CULTURE

La Chine fustige l'impérialisme culturel des É.-U. et de l'URSS

■ (AFP) — La Conférence mondiale sur les politiques culturelles, (Mondiacult), s'est poursuivie cette semaine à Mexico en séance plénière avec les allocutions de vingt chefs de délégation, notamment celui de la Chine.

M. Zhu Muzhi, ministre chinois de la Culture, a rejeté l'introduction en matière culturelle, «sous le prétexte de la démocratie et de la liberté, des ordures impérialistes, hégémonistes, colonialistes et racistes».

M. Zhu Muzhi, n'a pas, comme beaucoup des autres chefs de délégations présents à la conférence, fait allusion aux problèmes politiques précis du Moyen-Orient ou de l'Afrique du Sud, mais il a déclaré, utilisant une terminologie généralement employée par son pays contre l'Union Soviétique, qu'il fallait «boycotter et combattre les «cultures» réactionnaires et décadentes qui portent atteinte à la souveraineté d'Etat.»

La situation du développement de la culture mondiale est «extrêmement grave» en raison de la rivalité «des superpuissances qui se disputent l'hégémonie du monde» a-t-il estimé, évoquant implicitement les Etats-Unis et l'URSS.

Le ministre chinois a préconisé en matière de développement culturel, le principe libéral de la période des «cents fleurs» appliqué dans son pays à la fin des années cinquante: «Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent».

Condamnations

Les autres orateurs ont pour leur part abordé les thèmes généraux de la conférence, notamment la nécessité de préserver les identités culturelles dans le monde, de sauvegarder les héritages artistiques, de favoriser les échanges en matière de technologie et de communications, et d'améliorer les conditions de vie et de travail des artistes et des créateurs.

La condamnation du régime de l'apartheid en Afrique du Sud et l'occupation israélienne au Liban, firent de nouveau l'objet des communications de plusieurs orateurs.

Le chef de la délégation irakienne, M. Lateef N.Jassim, ministre de la Culture et de l'Information a, à propos du conflit qui oppose son pays à l'Iran, condamné «l'exportation de la révolution «par l'Iran et réaffirmé la volonté de son pays de trouver une «solution pacifique» au conflit.

Il a rappelé que son pays coopérait dans ce but «avec le représentant du Secrétaire général des Nations unies, avec le Comité pour la commission islamique des bons offices, et avec le comité issu du mouvement des non-alignés».

Le chef de la délégation irakienne a par ailleurs proposé qu'une recommandation soit faite pendant Mondiacult pour permettre la préservation de l'héritage culturel de Jérusalem.

Le représentant du Portugal, M. Francisco Lucas Pires, a suggéré la création d'une «journée du patrimoine culturel mondial» qui serait célébrée chaque année dans un pays différent.

M. Imre Pozsgay, ministre hongrois de la Culture et chef de délégation, a déploré la «guerre d'agression» au Liban qui fait disparaître d'une manière irréversible, a-t-il dit, les valeurs culturelles de ce pays.

Le représentant du Benin, M. Gratien Capochichi, ministre de l'Alphabétisation et de la Culture populaire, a proposé que l'Unesco mette sur pied une formule juridique permettant la récupération par certains pays de trésors artistiques se trouvant dans d'autres pays.

Enfin, le ministre italien des Biens culturels, M. Vincenzo Scotti, a souligné la responsabilité de l'Etat dans la préservation des monuments historiques.

Dans la journée d'hier devait se poursuivre les interventions en session plénière et débuter aussi les travaux en commission, destinés notamment à dresser le bilan des politiques de développement culturel au cours des douze années écoulées depuis la première Conférence mondiale tenue à Venise en 1970.

EN PRIMEUR — POUR TOUS
UN GRAND DESSIN ANIMÉ
D'ARTAGNAN L'INTRÉPIDE
«D'Artagnan l'intrépide va concurrencer sérieusement Walt Disney». «Le Figaro»
Musique de Michel Polnareff
Cinéma Lumière
1313 est, rue Belanger
Sam., dim.: 1 h - 3 h - 5 h - 7 h. En sem.: 7 h
TÉL.: 272-1080 Métro Jean-Talon Autobus 95

MIAOU!!!
VOYEZ CE NOUVEAU PRIX:
$2.95
pussycat
5380 St. LAURENT 845-5215

18 ANS adultes
the SATISFIERS of alpha blue
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
pussycat
5380 St LAURENT 845-5215

18 ANS adultes
Summer of LAURA
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
LE BEAVER
5117 PARK 844-1932

NATURAL LAMPORN's — 18 ANS adultes
FRAT HOUSE
CINEMA LAMOUR 845-5227
4015 ST LAURENT
GUY 931-2912
GUY & MAISONNEUVE

POUR TOUS — 2e sem.
LES PIÈGES DE LA MER
Des bancs de Terre-Neuve à l'île d'Anticosti, le périple du commandant Cousteau et de la Calypso au Canada. Une prodigieuse aventure dans l'une des grandes reserves mondiales de la vie marine qui saura interesser toute la famille!
Office national du film du Canada — National Film Board of Canada
desjardins 2
BASILAIRE 1 288 3141
ST-JEROME
LANAUDIÈRE DU NORD ST-JEROME 435-1963

il a la force, elle est son inspiration
14 ANS
ensemble ils se donnent...
— ISAAC KENNEDY
JAYNE KENNEDY
MUHAMMED ALI
6e sem. — 2e FILM
Le dernier amant ROMANTIQUE
un film de JUST JAECKIN
CORPS ET ÂME
jusqu'à la victoire!
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845 3222

"PROMOTION D'ÉTÉ"
PRIX D'ENTRÉE
10$ PAR AUTO
(PLUS TAXE)
VACANCES AU CIRQUE
PARC SAFARI
HEMMINGFORD, QUÉBEC
À 9,95$ PAR JOUR
(PLUS TAXE) PAR PERSONNE
Le Parc Safari vous invite à passer d'inoubliables vacances au cirque! Profitez du prix d'entrée spécial de 10$ **par auto** (taxe non comprise).
L'étonnement, l'admiration et le rire vous attendent à Hemmingford cet été.
Dans une seule et même journée, vous aurez la chance de voir:
★ un cirque international évoluer sur trois pistes;
★ d'impressionnants spectacles d'animaux dressés;
★ de saisissants tours de magie;
★ et bien sûr les splendides animaux sauvages de notre parc.
Amenez la famille faire le plein de grand air et de plaisir.
Rendez-vous au cirque du Parc Safari
Hemmingford, Québec
Route 15, sortie 6

LE NOUVEAU REGIME AMAIGRISSANT
"la dragues" — 2e sem.
Les femmes préfèrent les maigres...
POUR LE MEILLEUR ET POUR LE RIRE!
14 ANS
COMMENT DRAGUER TOUTES LES FILLES...
UN FILM DE MICHEL VOCORET
avec: CHARLOTTE WALIOR, YVES THUILLIER, JEAN-LUC AZRA, MICHEL VOCORET
2e FILM AUX CINEMAS ET CINE-PARCS SUIVANTS:
st-denis 2
1590 RUE ST-DENIS 845 3222
ciné-parc st-eustache
ROUTE 15 SORTIE 24 472 6660 879-1707
ciné-parc mont st hilaire
ROUTE 20, SORTIE 115, 467-4381 467-4418

dans son premier rôle 1
MIKI GARCIA
PLAYBOY
"Playmate of the month"
L'AMOUR AUX SPORTS D'HIVER
18 ANS adultes
2 L'éducatrice
FILLES brûlantes 3
bijou
5030 RUE PAPINEAU 527 9131
desjardins 3
BASILAIRE 1 288 3141

ENFIN!
au Complexe Desjardins à prix populaire
18 ANS adultes
CALIGULA
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

Assemblée publique sur le développement à Sainte-Julie

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 18 août à Sainte-Julie pour discuter d'un plan d'urbanisme que le conseil municipal a adopté lors d'une réunion spéciale la semaine dernière.

D'après ce plan, la majeure partie du développement se fera dans les secteurs laisées libres par le zonage agricole, bien que l'on prévoie certaines modifications aux limites du territoire «vert».

GERMAIN TARDIF

Ce développement, précise un document émanant de la ville, sera d'abord concentré sur les terrains viabilisés, c'est-à-dire déjà desservis par des infrastructures.

Il y aura aussi développement résidentiel sur des terrains ne nécessitant aucun aménagement d'infrastructures importantes tels que les collecteurs, stations de pomage, etc.

Certaines transformations seront apportées au zonage actuellement en vigueur, de sorte que certains terrains jusqu'ici réservés à l'unifamilial pourront servir à l'habitation à moyenne densité. L'on compte une soixantaine de ces terrains.

La ville prévoit, sauf changements majeurs imprévisibles, que la croissance urbaine des cinq prochaines années pourra se faire sans nécessiter d'infrastructures importantes.

Pour le développement industriel, la ville projette d'acquérir des terrains et de céer un parc municipal.

Les secteurs présentement retenus pour l'industrie sont tous hors de la zone agricole. Mais, à long terme, l'on prévoit l'utilisation éventuelle de terrains situés dans cette zone, ce qui nécessitera l'accord du ministère de l'Agriculture.

De 1972 à 1979, la population de la ville de Sainte-Julie est passée de 3,316 à 13,500 habitants. Elle en compte présentment 14,500. Cette croissance rapide des dernières années a occasionné une foule de problèmes de structure urbaine, d'équipements, de services, d'approvisionnement en eau, et de finances.

C'est pourquoi les élus municipaux sont maintenant unanimes à ralentir cette poussée en plafonnant le nombre de logements à construire à 160 unités par année pour les trois prochaines années et à 200 pour les quatre années subséquentes. Au cours des deux dernières années la moyenne de construction de logis a été de 60 par année. En s'imposant ce rythme, la ville arrive à une projection d'un peu plus de 19,000 habitants en 1989 et à près de 29,000 vers l'an 2005.

Nordair: aucun progrès

(PC) — Les pourparlers ont continué en présence du médiateur, hier, entre le transporteur aérien Nordair et le syndicat de ses 550 employés au sol, mais aucune des parties n'a signalé de progrès dans les négociations.

«Ils ont parlé toute la journée, mais il n'y a rien à signaler», a indiqué un porte-parole du transporteur, qui a annulé tous ses vols à l'ouest de Montréal pour la durée de la grève, commencée lundi.

Un représentant de l'Association internationale des machinistes a noté sensiblement la même chose, mais n'a pas précisé si les trois médiateurs fédéraux avaient aidé à rompre l'impasse quant aux demandes patronales de concessions contractuelles.

chom PRÉSENTE
King Crimson
AVEC
Adrian Belew
Robert Fripp
Tony Levin
Bill Bruford
Mercredi 4 août 20h
BILLETS VENDUS D'AVANCE À $10.50 À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON FRAIS DE SERVICE DE 95¢ PAR BILLET VENDU À TICKETRON.
Place des Nations

CONCERTS CAMPBELL GRATUITS
LA SUCCESSION CAMPBELL
présente de la musique populaire en plein air
DIMANCHE — 1er AOÛT
Carré Dominion — 20h15 — L'Orchestre André Masse
MERCREDI — 4 AOÛT
Carré Dominion — 19h30 — Air Force Band
JEUDI — 5 AOÛT
Carré Dominion — 19h30 — Montreal Garrison Band
N.B. Ces concerts d'été sont organisés avec la coopération du service des activités culturelles de la ville de Montréal.
SUCCESSION CHARLES S. CAMPBELL, C.R.
LE TRUST ROYAL, FIDUCIAIRE

C'EST LA FÊTE TOUS LES SOIRS DANS NOS CINÉ-PARCS
Boucherville · St-Bruno · Laval · St-Mathieu · Vaudreuil · Châteauguay · St-Jérôme
Les moins de 14 ans sont admis gratuitement dans les ciné-parcs!
3e film BONUS! (vend. et sam.)
Ciné-parc ODEON
Jamais un film n'aura suscité autant d'émotions et d'admiration! POUR TOUS
"Un chef d'oeuvre. Je vous conseille d'aller le voir et j'insiste beaucoup, parce que si vous n'y allez pas, c'est vous que vous allez priver" René Homier-Roy Bon Dimanche
E.T. THE EXTRA-TERRESTRIAL
"Visionner ce dernier film de Spielberg est un grand et rare bonheur" Manon Péclet Dimanche-Matin
UN FILM DE STEVEN SPIELBERG
Son Dolby au Atw. seulement
Atw. et Bros.: ven. 5:00 - 7:10 - 9:20. Sam., dim.: 12:30 - 2:40 - 5:00 - 7:10 - 9:20. Dès. et Lav.: ven. 7:10 - 9:20. Sam., dim.: 12:30 - 2:40 - 5:00 - 7:10 - 9:20. 2e film au ciné-parc seulement.
PLAZA ALEXIS NIHON - 1 (NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4246)
8e sem record
ODEON 1 - LAVAL (CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207)
BROSSARD 3 (MAIL CHAMPLAIN 465-5906)
SQUARE DECARIE 1 (DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190)
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE-1 (TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515)
la nouvelle comédie de CLAUDE ZIDI
ILS SONT DE RETOUR! POUR TOUS
Venez plonger dans une vague de rire... qui rafraîchira votre été!
RENE MALO présente
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES
DANIEL AUTEUIL GUY MARCHAND
Gagnez un voyage pour 2 personnes à St-Tropez gracieuseté de l'agence Merlin. Demandez votre coupon de participation lors de votre visite au cinéma. MERLIN 651-1692
7e SEM!
Berri et Mtl ouverts tous les jours dès 12:00 p.m. 2e film au Mtl et ciné-parcs seulement.
BERRI 4 (ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115)
MONTREAL - 2 (1584 MT. ROYAL - PAPINEAU 527-7870)
CINÉ-PARC LAVAL - 1 (AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555)
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE-2 (TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515)
LEUR SEULE PASSION LA VIOLENCE!
Quiconque osera les arrêter sera exterminé!
KARIM présente
14 ANS
KRIS KRISTOFFERSON
VICTORIA (DALLAS) PRINCIPAL
JAN-MICHAEL VINCENT
LES DÉFENSEURS SAUVAGES
AUSSI 2e FILM A CHAQUE CINE
VILLERAY (ST-DENIS JARRY 388-5577)
LONGUEUIL 1 (PLACE LONGUEUIL 679-7451)
CINÉ-PARC LAVAL - 4 (AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 622-5555)
CINÉ-PARC ODEON-2 (TRANSCANADIENNE SORTIE ST-BRUNO 9E 655-0692 · 655-0697)
CINÉ-PARC VAUDREUIL 1 (TRANSCANADIENNE VERS TORONTO SORTIE 2 455-5154 861-0659)
S'attaquer à CHICANOS, c'est signer son arrêt de mort!
2e SEM
2 grandes primeurs!
Chicanos Chasseur de têtes
CHARLES BRONSON BORDER LINE
Depuis plus de 50 ans son esprit hante cette maison... Le temps est maintenant venu pour lui de revivre
LE FANTÔME DE MILBURN
MERCIER (STE-CATHERINE PIE IX 255-6224)
VERDUN (3841 WELLINGTON 768-2092)
MONTREAL - 1 (1584 MT. ROYAL - PAPINEAU 527-7870)
CINÉ-PARC LAVAL - 3 (AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 622-5555)
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 3 (4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659)
14 ANS
LA GUERRE DU FEU (QUEST FOR FIRE)
Une aventure de science et de fiction
LA GUERRE DU FEU ... EVERETT McGILL - RAE DAWN CHONG
au CHAMPLAIN seulement
70MM DOLBY STEREO
Champlain: Ven 7:25 - 9:20. Sam., dim.: 1:30 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:20. 2e film aux ciné-parcs seulement
CHAMPLAIN 1 (STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685)
CINÉ-PARC ODEON 1 (TRANSCANADIENNE SORTIE ST-BRUNO 9E 655-0692 · 655-0697)
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 2 (4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659)
Burt Reynolds Dolly Parton
14 ANS
THE BEST LITTLE WHOREHOUSE IN TEXAS
Avec Burt et Dolly, le plaisir est juste à la limite de la légalité.
Tous les cinémas Vend.: 5:30 - 7:35 - 9:40. Sam., dim.: 1:20 - 3:25 - 5:30 - 7:35 - 9:40. 2e film au ciné-parc seulement.
PLAZA ALEXIS NIHON - 2 (NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 931-4246)
COTE-DES-NEIGES 1 (PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527)
BROSSARD 1 (MAIL CHAMPLAIN 465-5906)
BONAVENTURE 1 (PLACE BONAVENTURE 861-2726)
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1 (4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659)
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS
un film de LAURENT HEYNEMANN avec PHILIPPE NOIRET et JEAN ROCHEFORT
Tous les jours: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20.
POUR TOUS
le DAUPHIN 2 (BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060)
"Villeret justifie le déplacement... Un numéro d'acteur qu'il ne faut pas manquer" Luc Perreault La Presse.
RIEN NE VA PLUS
Tous les jours: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00.
BERRI 5 (ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115)
Burt Reynolds Roger Moore Farrah Fawcett
POUR TOUS
L'ÉQUIPÉE DU CANNON BALL
3 GRANDS SUCCES REUNIS!
PLUS! JERRY LEWIS AU BOULOT... JERRY!
PLUS! DOLLY PARTON COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON
Cinéma Jean-Talon ouvert tous les jours dès 1 h
JEAN-TALON (2 RUES À L'EST DE PIE IX 725-7000 4255 EST JEAN-TALON)
CINÉ-PARC VAUDREUIL 2 (TRANSCANADIENNE VERS TORONTO SORTIE 2 455-5154 861-0659 À 10 MINUTES DU CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW)
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 1 (AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 436-4773)
LES FILMS MUTUELS PRESENTENT
POUR TOUS
De tous les voyages que l'homme a entrepris jusqu'à ce jour, aucun n'est aussi FASCINANT, aussi EXTRAORDINAIRE que le voyage dans LE TEMPS...
3e Sem.
BANDITS BANDITS
LA PLUS GRANDE AVENTURE!
avec SEAN CONNERY · SHELLEY DUVALL · MICHAEL PALIN
v.f. de "TIME BANDITS"
au cinema BERRI presentation en
EFFETS SONORES PRODUITS PAR ORDINATEUR KINTEK
Berri ouvert tous les jours dès 1:00 p.m. également 2e film a chaque ciné.
BERRI 1 (ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115)
ODEON 2 - LAVAL (CENTRE 2000 · BOUL. ST-MARTIN 687-5207)
CINÉ-PARC LAVAL - 2 (AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 622-5555)
CINÉ-PARC ST-MATHIEU (ROUTE 15 SUD VERS PLATTSBURG SORTIE 38 659-3445 861-0659)
LONGUEUIL 2 (PLACE LONGUEUIL 679-7451)
Aimeriez-vous être Arthur?... l'heureux héritier de $750 millions!
14 ANS
Arthur VERSION FRANÇAISE
Dudley Moore · Liza Minnelli · John Gielgud
5e sem.
Berri, ouvert tous les jours dès 1:00 p.m. 2e film au ciné-parc St-Jérôme seulement.
BERRI 3 (ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115)
BROSSARD 2 (MAIL CHAMPLAIN 465-5906)
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 2 (AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 436-4773)
ST-JÉRÔME (CINEMA REX)
Walt Disney
POUR TOUS
Un Renard et un Chien s'aimaient comme deux frères!
Rox et Rouky
V.F. de (The Fox and the Hound)
PLUS! CONDORMAN
4e SEM.
SPÉCIAL! Réduction de 2,00 $ pour tout adulte accompagné d'un enfant! Tous les jours dès 1:00 p.m.
le DAUPHIN 1 (BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060)
LES FILMS MUTUELS Presentent
POUR TOUS
BELMONDO COMME VOUS L'AIMEZ!
5e Sem.
Le PROFESSIONNEL
BERRI 2 (ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115)
Tous les jours: 1:10 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25.
Katharine Hepburn Henry Fonda
POUR TOUS
La maison du lac
version française ON GOLDEN POND
6e Mois
Vend.: 7:15 - 9:15. Sam., dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15.
CHAMPLAIN 2 (STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685)
avec KURT RUSSELL
THE THING
14 ANS
5e SEM
Vend.: 5:15 - 7:15 - 9:15. Sam., dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15.
BONAVENTURE 2 (PLACE BONAVENTURE 861-2726)
CHEECH & CHONG
14 ANS
THINGS ARE TOUGH ALL OVER
Paris tous les jours: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:25 - 9:20. Déc.: vend. 7:30 - 9:30. Sam., dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.
PARIS (896 STE-CATH. O. · MANSFIELD 875-1887 À CÔTÉ DU RESTAURANT DUNN'S)
SQUARE DECARIE 2 (DÉCARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190)
Annie
7e Sem.
POUR TOUS
Vend.: 7:00 - 9:30. Sam., dim.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30.
PLACE DU CANADA (VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595)

CINÉ-PARCS
St-EUSTACHE: route 15, sortie 21, tél.: 472-6660 / 979-1707 / 430-9090
REPENTIGNY: route 40, sortie 100, tél.: 581-7740 / 861-6641
TOUJOURS 3 FILMS enfants GRATUITS
un merveilleux programme
14 ANS
UN AMOUR INFINI... MARTIN HEWITT / BROOKE SHIELDS
PLUS! JACK NICHOLSON
POLICE FRONTIÈRE THE BORDER
St-EUSTACHE 1
REPENTIGNY 1
mont St-HILAIRE 1
NEW! 3è FILM
2è SEM
LE CHOC ULTIME!
Où que vous alliez Où que vous tourniez Vous êtes pris dans un cauchemar sans issue
Anthropophage
Tisa Farrow · George Eastman
PLUS! attaque sur AILE DELTA
3è Film Aventures en Californie
St-EUSTACHE 2
REPENTIGNY 2
v.f. de History of the World
MEL BROOKS
Mel Brooks · Dom DeLuise · Madeline Kahn
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE
PLUS! ROBERT REDFORD BRUBAKER
PLUS! La grande ZORO
St-EUSTACHE 4
2è SEM. 14 ANS
COMMENT DRAGUER TOUTES LES FILLES
Voir publicité ailleurs dans ce journal (3 FILMS)
St-EUSTACHE 3
mont St-HILAIRE 2
3è SEM.
CHUCK NORRIS seul... contre la NINJA
LA FUREUR DU JUSTE CHUCK NORRIS · LEE VAN CLEEF · KAREN CARLSON
PLUS! LE SILENCE QUI TUE
St-EUSTACHE 5
NEW! Les 7 Fantastiques

EN BREF

Le «point de rupture» du gouvernement du PQ

■ Une coalition de groupes linguistiques minoritaires a décidé de commenter publiquement les remarques émises par le premier ministre Lévesque dans un discours qu'il prononçait le 14 juillet à Washington. Le groupe, formé de représentants du «Mouvement de la liberté de choix», de l'organisation «Le Québec pour tous» et de l'«Association des citoyens de l'ouest de l'Île», affirme que l'impact économique des politiques du gouvernement du Québec - politiques qui, dit-il, visent à assurer l'indépendance inconditionnelle de la province si les circonstances le permettent, sinon de créer un État dans l'État - a été des plus déplorables. Après six années d'un gouvernement sécessionniste, le point de rupture est atteint, mais M. Lévesque en rejette le blâme sur le gouvernement fédéral, croit le groupe.

Récupération d'impôts

■ Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec s'interroge sur la façon dont le gouvernement procède pour récupérer des montants d'argent dus au ministère du Revenu. Dans un communiqué émis hier, le Syndicat signale que l'affectation de divers fonctionnaires à cette récupération «va à l'encontre de la Loi sur la Fonction publique, de la réglementation en vigueur et de la convention collective régissant les conditions de travail des employés». Le Syndicat dénonce aussi le peu de préparation —seulement deux jours de formation— qu'ont eu les employés qui seront affectés à cette tâche de collection.

Négocier selon la loi

■ Le gouvernement est d'accord pour offrir aux syndicats représentant les employés de la fonction publique le droit de négocier au sujet des salaires et des avantages sociaux en autant qu'ils demeureront à l'intérieur des limites imposées par la loi fédérale. Le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston, a annoncé hier que les syndicats pourront négocier collectivement ces points pourvu que le total des hausses de coûts qui s'en suivront demeurera inférieur à six et cinq pour cent au cours des deux prochaines années. Un amendement en ce sens sera déposé aux Communes aujourd'hui, alors que ces dernières entreprendront l'étude du bill C-124, le bill gouvernemental sur la restriction des salaires des fonctionnaires, a annoncé M. Johnston.

Nouveau refus pour Riel

■ Les Communes ont refusé encore une fois, hier, d'accorder un pardon posthume au chef de la rébellion des Métis de l'Ouest, Louis Riel. Une motion en ce sens, présentée par le député indépendant Bill Yurko, n'a pu être discutée par la Chambre, faute de consentement unanime des députés. Dans sa motion, M. Yurko soutenait qu'une telle action enlèverait une tache sur la justice canadienne et exprimerait la compassion de la Chambre pour les difficultés qu'ont rencontrées les chefs politiques durant les années qui ont vu la formation du Canada que nous connaissons.

Marois dénonce Axworthy

■ Le ministre québécois du Travail, M. Pierre Marois, a accueilli avec scepticisme la nouvelle selon laquelle le fédéral investira $80 millions pour créer des emplois au Québec au cours de la prochaine année. Dans un communiqué remis à la presse, M. Marois note que c'est la deuxième fois que le ministre fédéral de l'emploi, M. Lloyd Axworthy, annonce des subventions au Québec pour l'emploi. Pourtant, pas un seul dollar n'a été versé du montant de $50 millions que M. Axworthy avait annoncé le 12 février dernier, signale M. Marois. Dénonçant la «manière cavalière et le comportement irresponsable» de M. Axworthy, le ministre québécois signale qu'Ottawa vient de «rater une belle occasion de démontrer la rentabilité du fédéralisme tout en affichant le plus profond mépris du droit des Québécois de toucher leur dû».

Le fisc paye davantage

■ Cette année, les contribuables qui ont droit à un remboursement du fisc québécois sont six fois plus nombreux que ceux qui doivent au contraire signer un chèque à l'adresse du ministre des Finances du Québec. Le remboursement moyen effectué par le ministère québécois du Revenu est de $313 comparativement à $280 l'an dernier. Les plus récentes statistiques indiquent que le gouvernement a accru son efficacité dans le traitement des déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers. Au 21 juillet, sur les 3,660,000 déclarations parvenues au ministère, près de 2,700,000 avaient donné lieu à un remboursement, soit 360,000 de plus qu'en 81. A la même date, les remboursements totalisaient $840 millions, ce qui représente une augmentation de près de 25 p.c. par rapport à l'année dernière.

INDEMNISATION JUSQU'À $5,000

L'aide aux victimes de la MIUF maintenant disponible

■ L'adoption mercredi, par les Communes, de la loi C-109 sur la mousse d'urée formol signifie que les personnes qui ont isolé leurs maisons avec ce produit peuvent maintenant soumettre leurs demandes d'aide au gouvernement fédéral.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

La loi prévoit une indemnination allant jusqu'à $5,000 pour ces personnes, et tous les propriétaires de logements isolés à la MIUF seront admissibles à cette aide. Plus de 26,000 personnes se sont déjà inscrites à ce programme, et on prévoit plusieurs autres milliers de demandes au cours des semaines à venir.

L'un des changements apporté au projet de loi avant son adoption porte sur le fait que les propriétaires ont maintenant la possibilité d'opter pour l'enlèvement de la mousse. Le gouvernement suggère toutefois de suivre les conseils des spécialistes avant de prendre une telle décision, et fait valoir que dans certains cas, l'enlèvement de l'isolant peut être inutile et plus coûteux que de simples mesures correctrices.

De même, les propriétaires qui avaient déjà apporté des mesures correctrices avant l'adoption de la loi, ou qui avaient entrepris des travaux à cette date, ont droit à une aide financière servant à défrayer les dépenses admissibles.

Les personnes qui désirent effectuer elles même les travaux peuvent le faire, à condition de subir le même examen que le gouvernement fait passer aux entrepreneurs enregistrés. Ils peuvent s'inscrire sans frais aux cours prévus pour les entrepreneurs, ou encore suivre un programme d'étude à la maison.

La priorité sera accordée aux propriétaires souffrant de problèmes graves de santé attribués à la mousse. Ceux-ci doivent donc présenter une attestation de leur état de santé.

Entretemps, le gouvernement offre divers services aux victimes de la MIUF:

—test préliminaires gratuits en vue de déterminer le niveau de formaldéhyde de la maison.

—dépendamment des tests préliminaires, on mènera ensuite des tests détaillés sans frais.

—expertise et conseils gratuits quant aux mesures correctives à apporter.

—listes des entrepreneurs compétents susceptibles d'effectuer les travaux de correction requis.

—inspection par la S.C.H.L. des travaux exécutés.

Pour obtenir de plus amples informations, les victimes de la MIUF peuvent composer le 994-0155 à Ottawa, ou écrire au Centre de la MIUF, 4è étage, Place du Centre, à Hull, K1A 0C9.

PROGRAMME D'EMPLOIS COMMUNAUTAIRES

L'opposition accuse les libéraux de patronage

■ OTTAWA (PC) — Les accusations de «patronage» et de favoritisme pleuvaient hier sur le parquet des Communes, alors que le ministre de l'Emploi M. Lloyd Axworthy était mis en demeure par les conservateurs d'expliquer la sur-représentation des comtés libéraux dans un programme de relance de l'emploi rendu public cette semaine.

Pour le ministre Axworthy, ce n'est que pure coincidence que 32 des 33 comptés désignés par le programme d'emplois communautaires de $270 millions annoncé mercredi aient envoyé aux Communes un représentant libéral.

Ces régions atteintes d'un chômage chronique ont élu des libéraux «parce qu'elles savent que les libéraux respectent et répondent aux inquiétudes de ceux qui sont pauvres et sans emploi», a lancé M. Axworthy.

M. Axworthy a par ailleurs heurté au passage le gouvernement québécois, soulignant qu'il n'avait toujours par eu une réponse de son homologue Pierre Marois quant à la requête fédérale de laisser les municipalités du Québec appliquer au programme fédéral d'emploi communautaire.

Pour le secrétaire parlementaire du ministre et député libéral de Bonaventure M. Rémi Bujold, le geste du Québec ne prive pas la province des fonds fédéraux mais empêche la mise en branle des projets les plus prometteurs, principalement dans les très petites municipalités.

«Depuis 1976, ils leurs interdisent d'appliquer, c'est d'autant plus inexpliquable que Québec conserve un droit de véto sur tout ces projets», de dire M. Bujold.

Injustices flagrantes

Quant au ministre Axworthy, il a dû faire face hier au feu roulant des foudres de l'opposition qui n'a pas manqué de mettre en relief ce qu'elle estime être une injustice flagrante.

«Pouvez-vous expliquer pourquoi ce programme a l'an passé accordé $548,000 dans 148 comptés libéraux contre $188,000 pour 101 comtés conservateurs et $162,000 pour les circonscriptions néo-démocrates», a lancé le conservateur de Saint-John East, M. James McGrath.

«Si ce n'est pas le vieux patronage qui fonctionne toujours je me demande bien ce que c'est», a-t-il lancé.

La circonscription voisine de M. McGrath est la seule à avoir été désignée par le programme fédéral cette année et à être représentée par un conservateur, M. John Crosbie.

«Ca a au moins l'avantage de mettre au clair une relation de cause à effet, plus vous votez libéral plus vous devenez pauvres», a lancé le conservateur torontois Don Bosley.

«C'est du patronage éhonté, c'est très clair et c'est maladroit au surplus», a soutenu le conservateur de Joliette M. Roch LaSalle.

Selon le ministre toutefois, Ottawa s'est strictement conformé à la recommandation du comité spécial en tenant compte du taux d'emploi disponibles plutôt que du taux de chômage pour déterminer les comtés désignés.

Furent choisies les circonscriptions où la demande d'emploi était supérieure à 12 pour cent de moyenne au cours des quatre dernières années, d'expliquer M. Bujold.

«VOUS TOMBEREZ EN BAS DE VOTRE FAUTEUIL!»
— Pat Collins CBS-TV

14 ANS

POLTERGEIST

Il sait ce qui vous effraie.

A STEVEN SPIELBERG Production
A TOBE HOOPER Film "POLTERGEIST" JOBETH WILLIAMS · CRAIG T. NELSON · BEATRICE STRAIGHT
Music by JERRY GOLDSMITH Special Visual Effects by INDUSTRIAL LIGHT & MAGIC A Division of Lucasfilm Ltd.
Story by STEVEN SPIELBERG Screenplay by STEVEN SPIELBERG, MICHAEL GRAIS & MARK VICTOR
Directed by TOBE HOOPER Produced by STEVEN SPIELBERG and FRANK MARSHALL METROCOLOR READ THE WARNER BOOK

70MM DOLBY STEREO IN SELECTED THEATRES — Soundtrack Album available on MGM Records & Tapes. Manufactured and marketed by PolyGram Records — DISTRIBUTED BY MGM/UA ENTERTAINMENT CO.

YORK: 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25.
Sam. dernier spectacle à 11:30.

YORK
1487 STE-CATHERINE O 937-8978 Guy

SPECTACLE 70MM
ADULTES.....$5.50
ADOLESCENTS (14-17 ans).....$5.00
ÂGE D'OR Cinémas Unis.....$2.00
pour ce film seulement

LE RETOUR DE LA GRANDE AVENTURE

LES AVENTURIERS de L'ARCHE PERDUE™

14 ANS

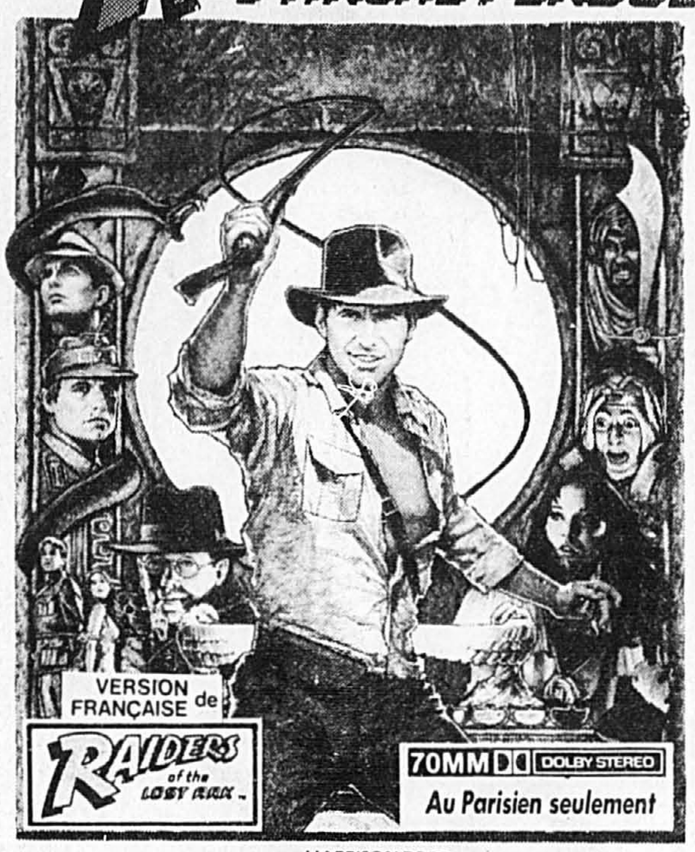

avec HARRISON FORD
KAREN ALLEN · PAUL FREEMAN · RONALD LACEY
JOHN RHYS-DAVIES · DENHOLM ELLIOTT
Musique de JOHN WILLIAMS · Producteurs exécutifs GEORGE LUCAS et HOWARD KAZANJIAN
Scénario de LAWRENCE KASDAN · Histoire de GEORGE LUCAS et PHILIP KAUFMAN
Produit par FRANK MARSHALL · Réalisé par STEVEN SPIELBERG

Le PARISIEN 1
480 STE CATHERINE O 866-3856

LAVAL 5
CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK 2
PL. GREENFIELD PARK 671-6129

VERSAILLES 1
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

PARISIEN: 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25. **LAVAL:** Sam., dim. 12:40, 2:50, 5:00, 7:10, 9:20. Sem. 7:10, 9:20. **VERSAILLES:** Sam., dim. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Sem. 7:00, 9:00. **GREENFIELD:** Sam., dim. 12:45, 2:50, 5:00, 7:10, 9:20. Sem. 7:10, 9:20.

IL ESPÈRE FAIRE JUSTICE... ELLE ESPÈRE LE MIRACLE

14 ANS

Version française de «First Deadly Sin».

FRANK SINATRA — FAYE DUNAWAY

DE PLEIN FOUET

2ème GRAND FILM DANS Laval et Versailles

PARISIEN: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15. **LAVAL:** Samedi, dimanche: 12:40, 4:20, 6:10, 8:00. Semaine: 6:10, 8:00. **VERSAILLES:** Samedi, dimanche: 1:35, 5:30, 7:20. Semaine: 7:20.

Le PARISIEN 4
480 STE-CATHERINE O 866-3856

LAVAL 4
CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 2
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

«UN FILM QU'IL FAUT VOIR!»
— Good Morning America

14 ANS

HARRISON FORD IS BLADE RUNNER™
A LADD COMPANY RELEASE IN ASSOCIATION WITH SIR RUN RUN SHAW

PALACE: 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40.
Samedi, dernier spectacle à 11:50.

PALACE 2
698 STE CATHERINE O 866-6991 McGILL

Quelque part au plus profond de l'univers, une bataille va avoir lieu. Une bataille entre bons et méchants, entre un guerrier et un fou, entre la puissance redoutable du vaisseau Enterprise et la colère de Khan. Pour certains, ce sera leur première mission, pour d'autres leur dernière.

POUR TOUS

70MM DOLBY STEREO

IMPERIAL: 12:00, 2:20, 4:40, 7:00, 9:20. Sam.: dernier spectacle 11:35.

IMPERIAL
1430 BLEURY 288-7102 PdesA

SPECTACLE 70MM
ADULTES $5.50
ADOLESCENTS (14-17 ans) $5.00
ENFANTS $2.00
ÂGE D'OR Cinéma Unis $2.00
pour ce film seulement

CINÉMAS UNIS

un mélange explosif de sexe, d'alcool et de poésie.

BEN GAZZARA — ORNELLA MUTI
UN FILM DE MARCO FERRERI

18 ANS Adultes

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE

ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

ÉLYSÉE: SAM., DIM.: 12:30, 2:20, 4:15, 6:10, 8:00, 9:50. SEM.: 6:10, 8:00, 9:50.

POUR TOUS

Al Pacino

Author! Author!

DYAN CANNON · TUESDAY WELD

20th Century Fox

LOEWS 5
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

LOEWS: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Sam. dernier spectacle 11:00.

Didier FARRÉ presente

POUR TOUS

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs

11e MOIS DE SUCCÈS!

LES UNS ET LES AUTRES

Laissez-passer non valables

Le PARISIEN 2
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

PARISIEN: 1:00, 4:45, 8:30

LES IMPRESSIONS DE FELLINI SUR LA FEMME...
Non pas son *FEMINISME*, mais sa *FEMINITE*.

14 ANS

FELLINI LA CITE DES FEMMES

MARCELLO MASTROIANNI

2e FILM «LA DAME AUX CAMÉLIAS»

CHATEAU 1
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

Femmes: 12:10, 4:40, 9:05.
Camélias: 2:35, 7:00.

POUR TOUS

Un monde informatisé où l'homme n'a jamais pénétré.

Jamais avant aujourd'hui.

TRON A LISBERGER-KUSHNER PRODUCTION
STARRING JEFF BRIDGES BRUCE BOXLEITNER DAVID WARNER
CINDY MORGAN AND BARNARD HUGHES EXECUTIVE PRODUCER RON MILLER
MUSIC BY WENDY CARLOS STORY BY STEVEN LISBERGER AND BONNIE MACBIRD
SCREENPLAY BY STEVEN LISBERGER PRODUCED BY DONALD KUSHNER
DIRECTED BY STEVEN LISBERGER FROM WALT DISNEY PRODUCTIONS
SONGS BY JOURNEY TECHNICOLOR® FILMED IN SUPER PANAVISION® 70
Original motion picture sound track available CBS Records and Tapes Read the Ballantine Book

70MM DOLBY STEREO

CLAREMONT:
1:30, 3:25, 5:20, 7:20, 9:15.

CLAREMONT
5038 SHERBROOKE O 486-7395 VENDÔME

SPECTACLE 70 MM
ADULTES.....5,50$
ADOLESCENTS (14-17 ans)....5,00$
ENFANTS.....2,00$
ÂGE D'OR (Cinémas Unis).....2,00$
pour ce spectacle seulement

21e SEMAINE de TRIOMPHE!

UN FILM EXCEPTIONNEL,

14 ANS

des images parmi les plus étonnantes qu'on ait jamais vues sur un écran

RENE MALO PRESENTE

DIVA

UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

ÉLYSÉE: SAM., DIM.: 12:40, 2:55, 5:20, 7:30, 9:40. SEM.: 7:30, 9:40.

THE WORLD ACCORDING TO

Garp

14 ANS

ROBIN WILLIAMS
est *Garp*.
Il a une façon très spéciale de voir les choses

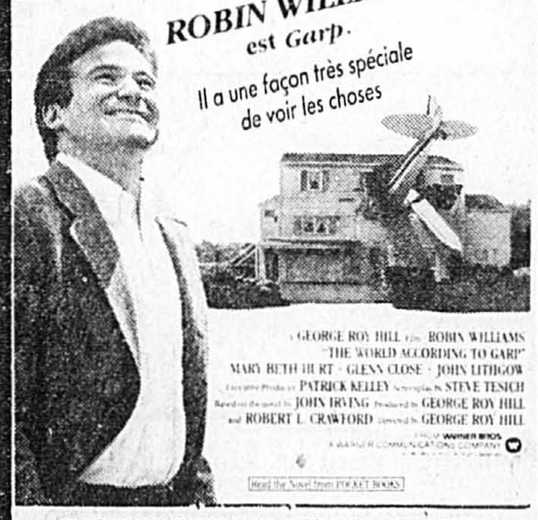

GEORGE ROY HILL film ROBIN WILLIAMS
"THE WORLD ACCORDING TO GARP"
MARY BETH HURT · GLENN CLOSE · JOHN LITHGOW
PATRICK KELLEY STEVE TESICH
JOHN IRVING GEORGE ROY HILL
ROBERT L. CRAWFORD GEORGE ROY HILL
WARNER BROS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY
Read the Novel from POCKET BOOKS

PLACE VILLE-MARIE: 1:45, 4:20, 7:00, 9:30. KENT: Samedi, dimanche: 1:30, 4:00, 6:30, 9:00. Semaine: 6:30, 9:00. DORVAL: Samedi, dimanche: 1:15, 3:45, 6:15, 8:45. Semaine: 6:15, 8:45.

PLACE VILLE-MARIE
CINEMA 1 866 2644

KENT 2
6100 SHERBROOKE O 489-9703

DORVAL 2
260 AVE DORVAL 631-8586

C'EST A VOIR!

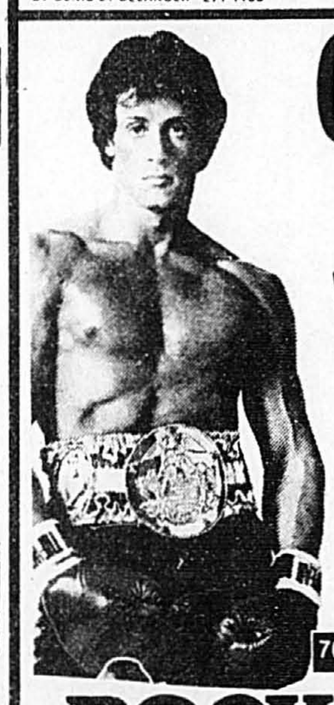

«Un film du tonnerre! Un succès colossal!
— Time Magazine

POUR TOUS

70MM DOLBY STEREO

ROCKY III

a ROBERT CHARTOFF-IRWIN WINKLER production · "ROCKY III" · SYLVESTER STALLONE · TALIA SHIRE
BURT YOUNG · CARL WEATHERS and BURGESS MEREDITH as Mickey and MR. T. as Clubber Lang
director of photography BILL BUTLER, A.S.C. music by BILL CONTI · produced by IRWIN WINKLER and ROBERT CHARTOFF · written and directed by SYLVESTER STALLONE
TECHNICOLOR®

PALACE 1
698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

SPECTACLE 70MM
ADULTES $5.50
ADOLESCENTS (14-17 ans) $5.00
ENFANTS $2.00
ÂGE D'OR Cinémas Unis $2.00

4e MOIS DE SUCCÈS!

a DUSAN MAKAVEJEV film
SUSAN ANSPACH

14 ANS

Montenegro

VERSION FRANÇAISE

«MONTENEGRO est bien trop amusant pour être legal: c'est LE FILM DE L'ANNÉE!»
— Jay Scott, Toronto Globe and Mail

Le PARISIEN 3
480 STE-CATHERINE O 866-3856

PARISIEN: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

«UN DES MEILLEURS FILMS DE CLINT EASTWOOD!»
— Good Morning America

POUR TOUS

CLINT EASTWOOD
FIREFOX

DISTRIBUTED BY WARNER BROS.
A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY

LOEWS 4
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

LOEWS: 12:00, 2:25, 4:50, 7:15, 9:40. Sam.: dernier spectacle 12:00.

Young Doctors in Love

14 ANS

20th Century Fox

LOEWS: 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20. Samedi, dernier spectacle à 11:20. KENT & FAIRVIEW: Samedi, dimanche: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15. Semaine: 7:15, 9:15. LA CITÉ: Samedi, dimanche: 12:20, 2:05, 3:50, 5:35, 7:25, 9:15. Semaine: 7:25, 9:15. LAVAL: Samedi, dimanche: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. Semaine: 6:00, 7:50, 9:40. CINÉ-PARC DOLLARD: Ouverture à 7:00, Radio AM requis.

LOEWS 1
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

KENT 1
6100 SHERBROOKE O 489-9703

FAIRVIEW 2
TRANS-CAN S. 52 697-8095

LAVAL 3
CENTRE LAVAL 688-7776

LaCité 3
3575 AV. DU PARC 844-2829

Cinéparc DOLLARD 1
TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

Parisien 1
AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE

Parisien 2
LES UNS ET LES AUTRES

Parisien 3
MONTENEGRO

Parisien 4
DE PLEIN FOUET

Parisien 5
LA VIE CONTINUE

STALLONE CAINE VON SYDOW PELÉ HUSTON

14 ANS

A NOUS LA VICTOIRE

MAINTENANT, C'EST LE TEMPS DES HÉROS...

Aussi «LE DERNIER MAJEUR»

CHATEAU 2
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

Victoire: 1:00, 5:05, 9:10. Majeur: 3:00, 7:05.

ANNIE GIRARDOT — JEAN-PIERRE CASSEL

POUR TOUS

la vie continue

Une histoire pour tous ceux qui un jour ont dû repartir à zéro.

CINÉMA PRODUCTIONS CONCEPTS Présente
"LA VIE CONTINUE"
Un film écrit et réalisé par MOSHÉ MIZRAHI
Production GIORGIO SILVAGNI - LISE L'HEUREUX
avec MICHEL AUMONT - PAULE BEAULIEU - DUBOSC
GIULIA SALVATORI et PIERRE DUX

4e SEM.

Le PARISIEN 5
480 STE-CATHERINE O 866-3856

PARISIEN: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.

1872 1982

Seulement 16,99$*

«Quallofil»... l'oreiller qui surpasse tous les autres, naturels ou synthétiques

Vous recherchez douceur et élasticité? Vous ne sauriez mieux choisir que les oreillers «Quallofil». Tout le confort du duvet, mais à prix tellement plus abordables!

Et, contrairement au duvet, les oreillers «Quallofil» sont hygiéniques, inodores, non-allergènes, ne retiennent pas la poussière et sont rebelles à la moisissure. Vous pouvez tasser votre oreiller «Quallofil» n'importe comment, toujours il reprendra sa forme originale. Comparez la qualité et le confort que vous offrent les oreillers «Quallofil» à tout autre oreiller, naturel ou synthétique, sur le marché! Puis comparez les petits prix Simpsons. Vous en conviendrez, c'est à en rêver!

	Prix Simpsons
1. Format standard*	16,99
1A. Format Queen	19,99
1B. Format King	24,99

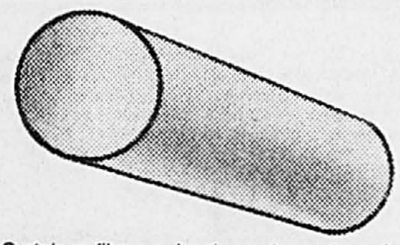

Certaines fibres polyester se tassent ou s'emmêlent facilement et ne peuvent être lavées. Ne retenant pas l'air aussi bien, elles ne vous offrent donc pas la même douceur.

Chaque oreiller «Quallofil» est coussiné de fibres polyester «Dacron 113» qui, contrairement aux fibres ordinaires, contiennent 4 tiges microscopiques retenant l'air.

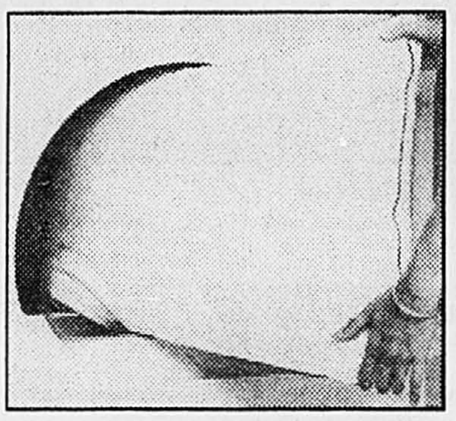

Vous pouvez laver et sécher les oreillers «Quallofil» à la machine... ils en ressortent toujours aussi doux et dodus. Que demander de plus?

Rayon 351, linge de maison, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Jusqu'au 7 août

$20,000 en argent pour vos vacances

vous pourriez gagner 1 des 40 prix de $500

Il suffit de visiter un des 6 magasins Simpsons, de demander une formule de participation au concours à un vendeur ou vendeuse et de la déposer dans une boîte destinée à cet usage, au rez-de-chaussée de chaque magasin.

Règlements du concours

1. Le tirage est ouvert à tous. Les employés de Simpsons ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles au tirage.
2. Aucun achat nécessaire.
3. Il y aura 4 tirages par jour, du 30 juillet jusqu'au 10 août. Ils auront lieu à 11 h, au rez-de-chaussée, en ville. Les bulletins de participation ne seront acceptés que pour une seule journée de tirage.
4. Les formules de participation devront être déposées au plus tard le samedi 7 août 1982 avant 17 heures dans les boîtes destinées à cet usage.
5. Le prix doit être accepté tel qu'octroyé.
6. La décision des juges sera sans appel. Le (la) gagnant(e) du prix de $500 sera averti(e) par téléphone et une question simple lui sera posé(e).
7. Les participants au concours accepteront que leur nom et leur photo soient publiés dans les journaux selon la décision de Simpsons.
8. Personne ne peut gagner plus d'un prix de $500.
9. Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la «Loi sur les loteries, les courses et les concours publicitaires».
10. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la «Régie des loteries et courses du Québec».

Visitez un des 6 magasins Simpsons, en ville, Fairview, Anjou, Laval, St-Bruno et Hickmore.

Simpsons MD